

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

NOVEMBRE 1757.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRE' CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. LVII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

NOVEMBRE 1757.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant un ROMAN POLITIQUE sur
l'état présent des affaires de l'Amérique, ou
Lettres de M*** à M*** sur les moyens soli-
des d'établir une paix solide & durable dans
les Colonies, & la liberté générale du Com-
merce extérieur, en un vol. in12. de 352 pa-
ges, qui a été imprimé à Amsterdam dès l'an-
née dernière.*

C'Est ici un Ouvrage solide qu'on an-
nonce sous un titre frivole. Il contient
un plan politique, qui se développe
en dix-huit Lettres. Les vûes en sont
ès-étendues & très-profondes, & elles por-

tent sur des principes si vertueux, qu'elles pourront paroître une pure Théorie. L'Auteur n'est ni l'émule, ni le rival de l'*Observateur Hollandois*; il n'en est que le partisan & l'admirateur. L'un, sous un nom étranger, soutient, avec autant de force que de dignité, les justes intérêts de sa patrie; l'autre ne connoît de patrie que l'univers, ni d'intérêt que celui de l'humanité. Les préventions, les querelles, les haines nationales lui sont étrangères & odieuses. La paix, le repos, le bonheur de toutes les Nations & de tous les hommes; voilà le but qu'il s'est proposé dans son système, ou *Roman politique*.

Il fait le premier essai de ce projet sur toutes les Colonies de l'Amérique. Pour leur rendre un calme inaltérable, il ne songe pas plus à les unir entre-elles qu'à les diviser: ces sortes d'union supposent une dépendance; la dépendance est un joug qu'on souffre impatiemment; on n'attend que des forces pour le rompre, jusqu'à ce qu'on puisse y réussir; ce lieu de subordination n'entretient pas tant l'harmonie que le désir de la troubler. Toute paix de cette nature cache sous le nœud qui la serre, un germe de guerre.

Pour ne laisser aucune étincelle de discorde entre les Colonies Américaines, notre Auteur imagine un plan de paix qui les rend libres & indépendantes les unes des autres. Il prétend les isoler tellement que l'une ne puisse gêner l'autre; ni mettre des entraves à son Commerce. Le sol qu'elles occupent, est presque la seule chaîne dont il se sert pour les lier ensemble: la nature de son *assise* est la base de tout le système. L'Auteur en tire les principes heureux,

reux, les règles sages & les justes bornes de cette indépendance générale qu'il veut établir entre ces Colonies. La paix, dont il a dressé le Traité, leur accorde tout ce qu'elles pourroient prétendre par les armes. Si l'intérêt particulier, c'est-à-dire, l'ambition ou la cupidité, inspire à quelqu'une d'elles des projets de domination, d'invasion ou d'usurpation, contre cette Colonie impérieuse & avide toutes les autres conspirent; son infidélité est bientôt punie, & l'intérêt commun étouffe ce levain de guerre sous les trophées de la paix. Ce qu'il y a de plus singulier dans un système si détaché de tous les motifs, de tous les droits, de tous les titres & de tous les faits qui appuyent les prétentions Françaises en Amérique, c'est que son Auteur aboutit aux mêmes conclusions que l'Observateur Hollandois: son projet ne peut s'exécuter qu'en conférant aux François le domaine des Contrées qu'on leur dispute; l'équilibre, nécessaire au bonheur de l'Amérique, ne peut s'établir qu'en conservant à la France les possessions qu'elle réclame. L'Extrait que voici représentera le fond des Lettres qui composent ce *Roman*, comme si elles ne formoient qu'un Traité suivi & raisonné.

Pour saisir l'esprit du système qu'on entreprend d'ici d'analyser, il faut, avec l'Auteur, se dépoüiller de l'illusion la plus naturelle aux membres de chaque société; c'est-à-dire, *essayer*, pour ainsi dire, *d'être citoyen*, *devenir purement homme*, s'élever à cette hauteur où l'intelligence humaine sent toute sa dignité, *égale tous les hommes*, *ne laisse point de sang abjet à la disposition de la politique*, *respecte les libertés*, & même *les préjugés du Gouvernement*. De ce point de vûc le fantôme de la gloire mili-

taire disparoit, ou il ne paroît que sous la forme d'un préjugé fatal, d'un sentiment barbare, que la saine nature désavoie; d'un funeste abus qui profite du sang humain, qui calcule son prix & son rapport, & qui en fait, dans la guerre, un commerce horrible. L'Auteur déplore cet abus répandu dans toutes les parties du monde, excepté l'Amérique dont il dit que *la Religion * des Espagnols a détruit les habitans.* Comment ignore-t-il que la Religion a toujours détesté ces cruautés; que par l'organe des Evêques & des Missionnaires Espagnols, elle en porta ses plaintes à tous les Tribunaux de l'Espagne; & que ces cris ne s'apaisèrent que quand l'autorité souveraine arrêta le glaive de ces Guerriers dont la cupidité armée, en s'enyvrant de sang & de richesses, nuisoit autant au progrès de la Foi qu'elle blessoit les vûes de la saine politique? Notre Auteur témoigne ici une frayeur qui mérite peut-être l'attention des hommes d'Etat: c'est que le flambeau de la guerre allumé en Europe & transporté en Amérique n'embrase ce Continent, & ne l'accoutume à des intérêts principaux & personnels, qui le séparent peut-être un jour de ceux de l'Europe.

Pour obvier à cette séparation, il cherche pour les Colonies de l'Amérique un système d'équilibre ou de conservation, qui prévienne les guerres, les suspende, en borne le théâtre au Continent de l'Europe. Son objet est donc d'unir & de mêler d'intérêt les Colonies que les diverses Puissances de l'Europe possèdent en Amé-

* Cette expression est sans doute échappée par inadvertence à un Auteur qui ne paroît en aucune façon disposé, ni intéressé à calomnier sa Religion.

Amérique, de les *lier fidèlement* à l'Europe, de les *conserver & de les perpétuer toutes* au profit de l'Europe. Ce plan renferme deux sortes d'union, l'une des Colonies à leurs Métropoles, l'autre de Colonie à Colonie. L'une est une union de dépendance qui attache la Colonie au domaine de la Métropole, & la soumet à sa législation; l'autre n'est qu'une union de Commerce, dont le nœud se forme & s'entretient toujours très-librement sous les seules Loix de la probité & de la fidélité.

Le moyen que l'Auteur propose pour la sûreté & le bonheur inaltérable des Colonies, est de les mettre à l'abri des orages qui s'élevaient entre leurs Métropoles, d'engager ces Métropoles à une confédération générale ou particulière pour garantir leurs Colonies de toutes les agitations qui ébranlent l'Europe. Il s'agit donc de *concilier* tellement *les intérêts respectifs de Commerce* entre les possesseurs des Colonies, que les divisions qui troublent notre Continent, ne puissent rompre le cours de ce Commerce. L'Auteur entreprend d'arranger le partage de ces possessions étrangères, & d'en régler la propriété sur des principes en quelque sorte physiques, & par-là plus solides que des conventions arbitraires & des sermens, qui, pour être sacrés, n'en sont pas moins fragiles; il prétend tirer ces principes d'un fond fixe & invariable, tel que *l'assiette même des Colonies, leur forme, leur étendue, & leurs distances respectives.*

Quoique livré au hazard des armes & des invasions fortuites, le sort des Colonies, selon l'Auteur, tend à se fixer sur ces principes; la nature aspire à ce but depuis qu'on se dispute
ces

ces climats occupés ou usurpés; elle y avance malgré les obstacles que l'ambition des conquêtes & l'avidité des richesses lui opposent. Après s'être épuisées en incursions & en brigandages, les forces de l'Europe sont toujours réduites à s'arrêter à des bornes qui les rapprochent de la ligne marquée par la situation & la nature des terrains; cette ligne est tracée sur des limites que la nature même semble avoir assignées pour le repos & le bonheur de ces contrées où l'Europe, en dépit des mers, a planté avec ses étendards le germe des fureurs qui déchirent son propre sein. C'est donc dans le climat même de ces Colonies, que l'Auteur cherche les moyens non seulement de leur interdire les armes pour l'attaque, mais même de leur en épargner l'usage pour la défense; il espère y trouver des remparts qui ne pouvant être franchis par la plus forte des Colonies, fassent la sûreté de la plus foible. Dans quelques endroits la Nature a fait les frais de cette sûreté en élevant des chaînes de montagnes, qu'il n'est possible ni de rompre ni de franchir. Dans les lieux qu'elle n'a munis d'aucune défense, l'Auteur veut qu'on y supplée par les forces de l'art & du génie, par un assemblage & un concours de conditions & de convenances physiques & morales, dont nous allons donner l'idée en abrégé.

Il ne s'agit point ici du Continent méridional, qui forme le domaine de l'Espagne en Amérique; il est défendu par la distance du François, & par *une étendue immense des mers infranchissables pour des flottes*. La question se réduit donc 1^o. au Canada y compris le Mississipi, 2^o aux Isles Antilles situées au vent de l'Amérique,

des Princes &c. Novemb. 1757. 393

l'Amérique, 3^o aux Isles sous le vent situées entre les Tropiques sur l'Océan. De ces trois espèces de Colonies, les Septentrionales par leur étendue, leur population & leur assiette, sont les plus propres à assurer à l'Europe l'Empire de l'Amérique. Si les Isles Méridionales ont plus de *richesses précieuses*, le Continent Septentrional a plus de denrées communes & nécessaires. Les Colonies du Midi ont plus de *valeur commerçante*; celles du Nord ont plus de *valeur politique*. Les premières s'exploitent avec moins d'hommes, & rendent des profits plus rapides; elles conviennent donc en Europe à la Nation dont le faste & le luxe autorisé par l'inégalité des conditions, exigent des sources plus fécondes d'une prompte opulence, & dont la population peut le moins fournir aux besoins de la Colonie, attendu le besoin qu'elle a de ses sujets en Europe pour cultiver ses terres & pour entretenir une nombreuse milice.

Les Colonies Septentrionales conviennent mieux aux Nations qui en sont moins éloignées, & qui ont plus besoin de monde pour étendre leur commerce. Après un partage des Colonies Américaines, arrangé sur ce plan, la Nation qui possédera les Méridionales, deviendra plus riche en *produits numéraires*; la Nation qui possédera les Septentrionales deviendra plus forte en marine. L'une multipliera ses revenus, l'autre ses vaisseaux. Mais si l'une & l'autre viennent à abuser des forces qu'elles reçoivent de leurs Colonies, si leurs Colonies mêmes viennent à mesurer leurs forces entre elles, il est évident que la force politique écrasera la force opulente, que l'équilibre nécessaire à la conservation commune sera bientôt détruit,

détruit, & que la balance panchera vers le Nord. Pour sauver cet équilibre si important au repos & à la paix des Colonies, il faut que celles du Midi aient dans le Nord quelques ressources qui compensent leur foiblesse naturelle, & par conséquent que la Nation qui les possède, ait dans le Nord des établissemens qui les protègent.

C'est sur ces principes que l'Auteur a apprécié la *valeur relative* des Colonies, c'est-à-dire, leur valeur de convenances & de comparaison. Quant à leur *valeur réelle* & absolue pour leur Métropole, il l'estime sur la domination qu'y exerce la Métropole, sur la fertilité du sol, sur la nature des produits, sur la sûreté de leur exportation à la Métropole, sur la population & l'emploi des Colons, sur la commodité de les rappeler à la Métropole, en un mot sur les facilités que le Gouvernement trouve à exercer son action dans la Colonie. Or, comme tous ces avantages résultent principalement de la proximité entre la Métropole & la Colonie, l'Auteur tire *uniquement de leur moindre distance* la plus grande valeur de la Colonie, & par conséquent *l'influence plus ou moins grande des Colonies pour l'équilibre général des Puissances*. Cette moindre distance devient *conséquemment le seul & unique signe* de la valeur réelle des Colonies pour l'Europe.

Les Colonies Méridionales sont les plus éloignées de l'Europe; la population y est foible, le sol s'y épuise; leur valeur réelle doit donc nécessairement diminuer. Dans les Colonies Septentrionales, la population est plus abondante, les denrées alimentaires y sont plus
com;

communes, leur distance est moindre: ce sont là des avantages qui, en se combinant, impriment à leurs produits un caractère de perpétuité, & leur ouvrent une veine de progression & d'accroissement dont les produits méridionaux ne sont pas susceptibles. Ces Colonies, conclut l'Auteur, *ont donc une valeur réelle que balancent imparfaitement les richesses des Colonies Méridionales dans leur splendeur même.* De-là vient qu'il compare ces dernières à un bien *via-ger*, ou à une espèce d'*emphythéose*, & qu'il regarde les autres comme le *patrimoine naturel* de l'Europe, & *la ressource de ses peuples*, si la durée d'une paix générale & d'un bon gouvernement y favorisoit assez la population pour la rendre onéreuse. Dans son système ce patrimoine *immense* doit être partagé entre les différents Etats de l'Europe; chaque peuple y cultivant & conservant sa portion, animera une émulation avantageuse à ces Colonies, & empêchera la *prépondérance d'une seule nation*, d'où naîtroit le despotisme, ou la tyrannie.

De ces idées l'Auteur s'éleve à celle d'un nouveau monde politique. Au milieu du Golphe du Mexique, il tire une ligne dont il fait la borne des Colonies Septentrionales; il unit l'Europe à l'Amérique par *leurs points correspondants*, les plus prochains, & les *plus analogues* aux climats des deux Continents; il étend l'Empire de l'Europe au-delà du Golphe sur la Mer Pacifique, d'où il embrasse l'Asie par ses extrémités les plus Orientales. Ainsi de ses mains on voit *éclore un monde* qui est de sa construction. De cette région sublime où il ne voit rien d'impossible, il contemple les hommes qui toujours semblables à eux-mêmes, portent

portent par tout l'empreinte de leur intelligence; & par elle ordonnent aux éléments, changent la face des lieux, font disparaître les forêts & les eaux inutiles, modifient l'air, améliorent les climats, rendent la terre habitable, y sement & y multiplient les espèces; mais sur tout y perfectionnent la leur par le bienfait des loix. Ainsi l'Amérique perdra jusqu'au souvenir de ses terres incultes, de ses mœurs barbares, de ses hommes sauvages, & le commerce établi entre elle & l'Europe, égalera ces deux Continents, & probablement les perfectionnera l'un & l'autre.

Comme la France & l'Angleterre partagent entre elles les Colonies Septentrionales de l'Amérique, c'est entre leurs possessions qu'il s'agit d'établir un solide équilibre: on peut le tirer ou de l'emploi actuel des hommes, ou de l'assiette même des Colonies respectives: le premier ne seroit jamais qu'un équilibre présent, qui pourroit toujours se rompre & devenir passager: le second seroit un équilibre plus fixe, plus durable; c'est à celui-ci que s'attache l'Auteur, qui cherche un équilibre perpétuel. Ainsi c'est dans la position de ces Colonies, dans la force de leur situation qu'il entreprend de trouver le principe de leur conservation & de leur sûreté. La nature par elle-même n'y a pas assez pourvu dans tous les endroits; il n'y a que les Traités qui puissent y suppléer & arranger des partages dont les convenances heureuses mettent hors de toute insulte les frontières des Colonies respectives & les opérations de leur commerce. Appliquons, avec l'Auteur, ces principes à la Colonie du Canada.

Si l'Etranger ne peut être maître de Terre-neuve, & de la pêche de cette Isle, sans l'être
de

de l'entrée & de la sortie du fleuve St. Laurent; si ses possessions, poussées jusqu'à la rive Méridionale de ce fleuve, sont un obstacle à la population & aux opérations de la Colonie Françoisé; si les François possesseurs de la même rive, n'ont pas du même côté un terrain assez étendu pour rendre cette possession stable & capable de faire équilibre avec les six cens lieues de côtes maritimes que les Anglois occupent au-dessous de ce fleuve; dès-lors la Colonie Françoisé de Canada manque des avantages essentiels à sa sûreté & à la liberté de son commerce: il faut donc, à la faveur des Traités, lui accorder ou lui restituer ce qu'elle réclame, il faut reculer ses frontières, & lui procurer un degré de force égal à celui des Colonies voisines, afin de garantir celle-ci de ce qu'elle auroit à craindre de leur rivalité, ou de leur inimitié.

Si la Louisiane restoit aussi tellement isolée & séparée du Canada qu'elle n'en pût tirer aucun secours, qui soutint sa foiblesse contre la force supérieure des mêmes Colonies Angloises, dès-lors cette Colonie n'auroit plus les moyens de se conserver. Ainsi, en appliquant aux deux Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale, ce juste principe de conservation dont l'Auteur fait le *Palladium* de toute Colonie, on verra que, sans violer ce principe, sans anéantir la force d'équilibre si favorable à ces Colonies, on ne sauroit ni disputer aux François, ni leur refuser les terres baignées de l'Ohio, & tout ce vaste terrain renfermé entre le Mississipi, les Apalaches & la rive Méridionale du fleuve St. Laurent. Il n'y a pas d'autre voye pour établir entre les deux Colonies Françoises Septentrionales, la communication nécessaire à leur conservation,

tion, où à la force d'équilibre dont elles ont besoin pour empêcher la *prépondérance* des Colonies Angloises. Mais pour suivre & saisir toutes ces inductions, il faut avoir dans la tête ou sous les yeux les détails exacts d'une Carte de l'Amérique Septentrionale.

Ce n'est encore ici qu'un équilibre *local*, il ne régné qu'en Amérique. L'intention de l'Auteur est de l'étendre en Europe, c'est-à-dire, de combiner tellement les intérêts des deux Continents, qu'il en résulte un équilibre général pour l'Amérique & pour l'Europe : équilibre qui ne pourroit exister sans que les Puissances respectives fussent réduites, par des compensations, à une imperturbable égalité de forces.

Cet équilibre est le terme où toute l'Europe semble aspirer comme au fondement d'une paix durable; mais par l'idée arbitraire qu'on s'en forme, selon l'intérêt actuel, il devient le prétexte de toutes les guerres & la semence qui les perpétuë. L'ambition se trouve dans tout Gouvernement; la nature du climat détermine l'objet de cette ambition. Si le climat est favorable aux opérations du Commerce, l'instinct de la Nation s'y tournera; s'il est plus favorable aux entreprises militaires, les conquêtes feront l'attrait de ses habitans. Dans la carrière où son climat l'engage, chacun de ces deux peuples aura le *dessain de dominer* & par conséquent celui d'*asservir*, l'un étant *inséparable* de l'autre. La première de ces Nations affectera donc l'empire des Mers, qui est le grand théâtre du Commerce & de ses opérations; la seconde ambitionnera l'empire de son Continent, qui offre à ses forces un champ de victoires,

toires. Toutes les autres Nations se trouveront intéressées à traverser des mouvements si naturels, à se préserver de la servitude qui les menace; & même à empêcher ces deux Puissances, si elles devenoient rivales, de s'entre-subjuguer; car avec ses richesses, la Puissance commerçante peut soudoyer des forces militaires, qui la mettent en état de tenter heureusement des invasions & des conquêtes. Il est donc de l'intérêt général qu'aucune de ces deux Puissances n'acquière la *prépondérance exclusive*, & que la force commerçante, comme la force militaire, trouve une résistance. Pour former cette résistance, il faut nécessairement opposer des Soldats aux Soldats, des Vaisseaux aux Vaisseaux; si elles n'ont l'une & l'autre des Soldats & des Vaisseaux elles ne sçauroient s'opposer un contrepoids qui arrête la prépondérance où chacune d'elle tend par son mouvement naturel.

Mais la diversité de leurs forces & de leurs besoins est si grande, qu'en partageant leur puissance entre la Mer & la Terre, jamais elles ne parviendront à s'opposer sur l'un & l'autre élément une égale résistance: ainsi la nature même de ces deux Nations met un obstacle invincible à l'équilibre général où l'on voudroit les réduire. Pour se le procurer, il faut qu'elles aient recours aux Nations plus foibles; qu'elles en obtiennent, par des Alliances & des Traités, le poids de forces qui manque à leur balance, & par conséquent qu'elles partagent leur prospérité & leur fortune avec ces peuples alliés. Ainsi les *Puissances dominantes* sont contraintes d'affoiblir la force qui fait leur prépondérance en la divisant entre la Mer & la Terre, & de prêter aux moindres Nations un appui ferme en empruntant leurs secours;

ainsi le vrai équilibre ne se perfectionne qu'en s'étendant, & ne devient stable qu'en devenant général: ainsi les moindres Puissances trouvent, dans l'ambition & dans l'émulation naturelles aux Puissances dominantes, un rempart qui fait leur sûreté, & ces Puissances supérieures ne peuvent plus hazarder l'une sur l'autre aucune entreprise, sans s'exposer à des pertes plus considérables que les gains qu'elles pourroient se proposer.

Une observation importante qui n'a pas échappée à l'Auteur, c'est que les hostilités maritimes sont les plus brusques & les plus imprévûes. Sur terre on avance lentement, on annonce sa marche, on ne peut guères cacher le terme où l'on se porte, ni la route qu'on prend pour y arriver: sur Mer l'espace est plus libre, on le franchit sur l'aile des vents; la trace qu'on se fraie, est encore plus invisible que la course n'est rapide: l'expédition est achevée avant qu'on ait pû la soupçonner. De-là vient qu'il faut mettre à la Puissance maritime un frein plus puissant qu'à toute autre Puissance; il faut l'enchaîner tellement que le mouvement qui la tenteroit de troubler le repos général, lui devienne comme impossible. L'équilibre, dont ce *Roman politique* présente l'édifice, consiste donc à poser en Europe & en Amérique aux Puissances de notre Continent, des barrières qu'elles ne puissent rompre. Venons à l'application qu'il fait de ces principes à la France & à l'Angleterre.

Il est avantageux à l'Europe que la France s' donne au Commerce: il lui rend la paix précieuse, il arrache les armes à beaucoup de ses sujets; il les applique, dans le sein de l'Etat, à

des

des occupations plus douces & plus utiles que les travaux & les exercices militaires; il concentre dans le sein du Royaume une *force active*, qui, en se répandant au-dehors, devient redoutable. Les progrès que la France fait dans le Commerce, sont autant de pas qui l'éloignent, pour ainsi dire, des frontières voisines; les *avantages intérieurs* qu'elle en retire, sont des *chaînes* qui attachent ses bras au char de la paix.

C'est ainsi que l'Auteur détruit tous ces systèmes politiques où l'on cherche toujours la paix en faisant éternellement la guerre; où l'on ne quitte les armes que quand on n'a plus la force de les porter, & que dans le dessein de les reprendre avec plus d'avantage; où ces armes sont les seuls arbitres, les seuls interprètes des Traités. L'Auteur cherche un équilibre indépendant de la raison & de la passion d'Etat; un équilibre dont la nature dicte les Loix, & dont le Gouvernement soit forcé de respecter la balance; un équilibre qui réprime les *fureurs politiques*, qui ne laisse rien d'arbitraire, & dont les principes supérieurs aux conventions passagères tendent, non à *créer*, mais à *concilier* les intérêts des Puissances. Son dessein n'est donc pas de dépouiller de sa prospérité intérieure aucune Nation pour en diminuer la puissance extérieure, mais de balancer, selon l'assiette des Etats rivaux, les armées par les armées, les flottes par les flottes, & par conséquent de distribuer à chaque Nation la portion de force commerçante ou militaire, que la nature a fixée pour sa sûreté & pour sa félicité. Voilà le point où toutes les vûes politiques de-

vroient se rencontrer, & la base où tous les Traités devoient s'asseoir.

Le vœu de l'auteur seroit de voir tout le monde politique rouler sur ce point comme sur son vrai centre, de sorte qu'aucun Etat ne pût s'en écarter, sans que tous les autres fussent aussi autorisés qu'intéressés à l'y ramener. En un mot, son but est de réduire la *convention à n'exécuter que le plan de la nature*. Un Royaume qui, par son assiette & son climat, peut commercer avec avantage, en aura le droit & la liberté, sans qu'aucun autre Etat puisse troubler, encore moins écraser son Commerce, ni pour étendre le sien, ni pour le grossir. De Nation à Nation, les exclusions contraires à la nature des climats, seront aussi prohibées que les Monopoles de particulier à particulier; la plus forte Nation ne sera donc point réduite à devenir la plus pauvre pour la sûreté de la plus riche. Il y a des Pays que la nature semble vouloir unir, & dont l'union contribueroit au bonheur de l'Europe: on sépare quelquefois ces climats par des bornes arbitraires: lever ces bornes que la nature reprouve, c'est *vaincre des préjugés*.

L'exorbitance du pouvoir forme ici une question que les Politiques n'ont point encore traitée: notre Auteur ne connoît de pouvoir exorbitant qu'une domination trop étendue pour que sa conservation soit possible & utile aux hommes; il veut que le commandement & l'obéissance soient tellement balancés, que la justice en puisse régler l'équilibre. Les obstacles que l'ambition, sans l'aveu de la nature, forme à la prospérité d'un peuple, il les regarde, non comme l'appui, mais comme la ruine d'un juste équi-

équilibre. La plus grande puissance que la nature constituë, peut être redoutable; mais cette puissance ne peut être dangereuse qu'on ne vienne à oublier les préservatifs ménagés par la nature même contre ce danger. Ainsi chaque Etat peut tendre à toute la force militaire & commerçante où son génie & son juste Gouvernement l'invitent: aucun Etat n'en doit prendre allarme ni ombrage; les conventions qui s'y opposeroient, seroient aussi injustes que *bizarres*.

Nous réservons le reste de cet Ouvrage pour un second Extrait. L'Auteur est si profond & si nerveux dans ses principes, dans ses conséquences & dans ses réflexions, fort & si concis dans son style & dans ses expressions, qu'il seroit plus aisé de faire le Commentaire que l'Abrégé de son Livre. En l'analysant, on omet mille traits qui frapperont des Lecteurs sérieux & éclairés. C'est un Politique pour qui la nature & la vertu sont des termes & des choses synonymes; dans son Roman il ne répète que des leçons apprises à leur école: si elles paroissent neuves à nos Politiques, c'est qu'esclaves des passions, ils n'ont jamais considéré si les vûes de la patrie s'accordent avec les vœux de la nature & avec les devoirs qu'importe la vertu; ils n'ont point encore conçu que dans le monde politique, de Nation à Nation, les Droits, les Loix & les Obligations devoient être les mêmes que d'homme à homme dans la société civile.

A V I S.

PROGRAMME d'un Ouvrage de Musique intitulé, *Récréations Harmoniques, ou Recueil de Chansons & Airs notés des plus nouveaux, avec la Basse continuë, &c.* Qui se trouve à Liège, chez F. J. DESOËR, Imprimeur & Libraire, sous la Tour St. Lambert, à la main d'or. Avec Privilège de Sa Sérénissime Eminence.

L'Empressement que le Public marque pour les nouveaux Ouvrages de Musique, a engagé le Libraire à faire des dépenses qui le mettent en état de satisfaire les Amateurs de cet Art, en leur procurant à un prix raisonnable des Pièces qu'ils ne peuvent avoir que difficilement & à grands fraix.

C'est pour parvenir à cette fin qu'il se propose, suivant le conseil de plusieurs personnes expertes en ce genre, de donner au Public tous les mois, un Recueil Périodique de Pièces diverses & nouvelles des plus suivies; contenant plusieurs Airs, Chansons, Ariettes, Musettes, &c. où on trouvera ce qu'il y a de meilleur & de plus amusant tant en Musique Vocale, qu'en Musique Instrumentale, avec la Basse continuë; ce qui pourra servir à former & perfectionner le goût des jeunes gens, & sera d'une grande ressource pour les Etrangers qui y trouveront les Pièces les plus nouvelles selon le génie de leur Nation.

Le premier Livre des *Récréations Harmoniques, ou Recueil de Chansons & Airs notés des plus nouveaux avec la Basse continuë, &c.* paraîtra le premier de ce mois de Novembre.

On

des Princes &c. Novemb. 1757. 405

On continuera d'en donner la suite exactement chaque premier jour des mois suivans.

On prendra neuf francs argent de Liège par an pour ceux qui n'auront pas souscrit, ce qui fera 15 sols par mois pour chaque *Recueil Harmonique, &c.*

Ce *Recueil de Récréations Harmoniques &c.* paroîtra le 1. de ce mois de Novembre & successivement le premier de chaque mois, ce qui fera douze Recueils par année, dont la souscription coutera 7 francs 4 sols argent de Liège, ou 9 livres de France, ou 5 florins argent courant de Brabant, qu'on payera d'avance, & dont le Libraire donnera sa reconnoissance, ou bien l'enverra avec le premier Recueil.

La souscription sera toujours ouverte, & on pourra commencer par tel mois qu'on jugera à propos.

Il se fera un devoir d'insérer dans ses Ouvrages particuliers les Pièces qu'on enverra à cette fin; c'est pourquoi il invite les personnes de l'Art à l'aider de leurs lumières & de leurs ouvrages pour la perfection d'un établissement aussi utile.

Le Sr. Desoer offre aussi aux Amateurs de leur imprimer à un prix raisonnable, & promptement, toutes sortes de Pièces de Musique avec leur Parties, soit Opera, Concerts, Ouvertures, Sonnates, Entrées, Airs, Chançons, &c. tant pour la Musique Instrumentale que pour la Musique Vocale, en telle forme & quantité, & sur tel papier qu'on le jugera à propos.

E N I G M E.

*E*Njoûé chez les uns & chez d'autres mauffade ;
 Egalement proscrit du triste & du malade ,
 Je suis né pour servir d'interprète aux plaisirs ,
 Cependant contre mon usage
 Tel me dépeint sur son visage
 Qui dévore en secret de lugubres soupirs.
 L'heureux calme du cœur se produit & s'ex-
 plique
 Lors qu'on me goute & qu'on me voit ,
 A moins que par une autre loi
 Devenu rechainé, malin & satirique ,
 Je ne sois dans l'aigreur d'un silence obstiné
 Pour un homme qu'on a berné
 Encore plus parlant qu'un reproche cinique.
 Invisible du reste à l'œil malicieux
 Qui dégrade ainsi ma figure ,
 Il ne peut voir de moi qu'une foible peinture ,
 Sur l'éclat étranger d'un corps officieux ;
 Mais souvent éclipsé, j'elude son attente ,
 Et plein de désirs superflus ,
 Mon auteur va chercher dans sa verve incon-
 stante
 Un frivole objet qui n'est plus.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus confi-
 derable en FRANCE depuis le mois
 dernier.

I. L'Entreprise que les Anglois ont formée
 sur les Côtes de ce Royaume, y étoit re-
 gardée,

gardée, de même qu'à la Cour, comme la suite d'un autre dessein dont l'objet étoit tout différent. Ce dessein regardoit véritablement l'Isle de *St. Domingue*. Il s'agissoit de déloger les François qui possèdent cette Isle en commun avec les Espagnols, de la partie dans laquelle ils ont leurs Etablissemens. La Cour de *Londres*, pour éviter de donner de l'ombrage à celle d'*Espagne*, l'avoit fait prévenir au sujet de ce dessein, en l'assurant que l'on auroit tous les égards possibles pour les droits & les possessions de Sa Maj. Cath. dans la même Isle, & que l'on useroit des égards les plus scrupuleux dans les moyens d'exécuter cette conquête. Mais la Cour de *Madrid* a fait connoître, « que dès
« qu'elle étoit instruite du dessein de former
« une pareille entreprise, elle ne pouvoit que
« s'y opposer ; que la possession où les Espa-
« gnols étoient depuis long-tems de l'Isle de
« *St. Domingue* conjointement avec les Fran-
« çois, n'avoit jamais été accompagnée de
« différends ou de difficultés entre-eux ; qu'il
« seroit fort à craindre que la même sympa-
« thie ne subsistât pas entre les Espagnols &
« les Anglois ; qu'outre cette considération na-
« tionale, il y en avoit d'autres également
« importantes sur lesquelles elle ne s'explique-
« roit pas ; mais que toutes ensemble forti-
« fioient en elle la résolution de faire tout ce
« qui seroit en son pouvoir pour s'opposer à
« un projet de cette nature. »

Il eût été téméraire aux Anglois, après une telle déclaration, de ne point se désister de leur dessein. L'amitié, ou pour mieux dire la neutralité de la Cour d'*Espagne*, étoit pour eux une chose bien trop à ménager dans la conjoncture présente.

présente. Pour donc ne pas perdre absolument le fruit des dépenses d'un armement maritime, qui a couté plusieurs millions de livres sterlings, & dont la Nation Angloise attendoit l'effet le plus grand, il fut délibéré à *Londres* sur l'usage qui en seroit fait. Les Côtes de France roulerent dans la délibération, & l'on y résolut que le formidable armement iroit attaquer les Isles & les Provinces de la partie occidentale de ce Royaume, afin d'y répandre la terreur, d'y ruiner le commerce, & de s'emparer de quelque Port, ou Place tenable, que les Anglois pussent faire servir à leur procurer la restitution de *Minorque* pendant que cette Isle continuoit d'être au pouvoir des François.

Belle-Isle étoit le premier endroit qui a excitè l'attention des Anglois: mais l'état de défense où se trouve cette Forteresse leur a fait conjecturer qu'il ne seroit pas aisé de s'en emparer. Outre la force naturelle de cette Isle, son Château a été mis dans la situation la plus propre à résister à toute attaque, depuis le tems où la Couronne en a fait l'acquisition de la Maison de Belle-Isle.

La Flotte mit cependant à la voile. Elle a doublé la Côte Occidentale de Bretagne; elle a saillé vers l'*Est*; elle a paru successivement à la hauteur de *Brest*, du *Port-Louis* & de *Belle-Isle*. Elle s'est arrêtée quelque tems devant cette Isle pour en reconnoître la situation, L'attaque lui a paru ne pouvoir en être entreprise qu'avec beaucoup de risque. Elle a ainsi continué sa navigation jusqu'aux Isles de *Rhé* & d'*Oleron*, d'où elle s'est présentée devant l'Isle d'*Aix* qui est auprès de la *Rochelle*, & s'y est mise à l'ancre.

Quoi-

Quoique les Côtes situées à l'Océan eussent été mises depuis long-tems en bon état de défense, par l'établissement des Milices Garde-Côtes que la Cour y entretient, on a jugé à propos néanmoins d'y faire marcher un gros détachement des Gardes Françoises & Suisses, qui a été suivi d'une partie de l'Infanterie & de la Cavalerie de la Maison du Roi, outre les Régimens dont les quartiers étoient le plus à portée du Pays d'Aunis.

Enfin le 23. Septembre les Anglois firent une descente dans l'Isle d'Aix. Mr. Hawke leur Amiral ordonna incontinent après au Vice-Amiral & à sa Division, composée des Vaisseaux le *Magnanime*, le *Barfleur*, le *Neptune*, le *Torbay* & le *Royal-Guillaume*, d'attaquer l'Isle avec les Frégates, les Bombardes & les Brulots. Le *Magnanime* entra vers le midi. Le Fort tira de son artillerie & jeta des bombes. Pendant ce feu, qui continua au-delà d'une heure, le *Magnanime* approcha, & fit feu à son tour, de même que le *Barfleur* qui le suivait. Vers les deux heures le feu cessa, la garnison ayant arboré le Drapeau pour se rendre. Les Anglois ont trouvé dans ce Fort 6 mortiers & 30 canons. Le *Magnanime*, quoiqu'endommagé dans ses vergues & dans ses mâts, n'a eu que deux soldats tués & deux blessés. La garnison, qui consistoit en 600 Invalides, n'a perdu qu'un seul homme. Les Anglois ont démoli le Fort, & voilà toute leur expédition. Toute autre tentative leur auroit véritablement coûté. Il y avoit dès le 27. dans les environs de la *Rochelle* & de *Rochefort*, près de dix mille hommes de troupes réglées & de Milices qui s'y étoient rendus des endroits les plus

plus à portée. Ce nombre fut bientôt accru au double par les détachemens de la Maison du Roi & les autres Corps qu'on y a fait marcher. On doit aussi compter la quantité de payfans qui sont accourus vers les Côtes & auxquels on a distribué des armes. Les habitans de la *Rochelle* & de *Rochefort*, sur-tout la jeunesse de ces deux Villes, ont marqué un courage & une résolution dont on ne pouvoit se promettre que les effets les plus avantageux. Il n'y a pas jusqu'aux sujets de la Religion Protestante qui se trouvent encore répandus dans le Pays d'*Aunis*, dans la *Saintonge* & dans les Provinces voisines, qui ne se soient mis en état de contribuer à la défense commune, par leur empressement à prendre les armes & à se joindre au reste des sujets du Pays. Tout ceci considéré par les Amiraux Anglois, & que ce seroit sacrifier leurs troupes inutilement que d'aller attaquer *Rochefort* ou la *Rochelle*, ils ont pris le parti de retourner avec leur formidable Flotte en *Angleterre*, sans faire aucune autre tentative sur les Côtes du Royaume. Ainsi la retraite, si l'on a dû en prendre, est par-tout dissipée. On n'en tient pas moins les Côtes garnies & les Ports pourvus de tout ce qui est nécessaire pour repousser l'ennemi s'il lui prenoit envie d'y reparoître; mais les troupes de la Maison du Roi qui sont marchées pour la défense de ces Côtes, n'étant point arrivées à leur destination par la prompte retraite des Anglois, elles ont eu ordre de retourner aux endroits d'où elles étoient parties.

II. Si toutes les Côtes de France sur l'*Océan* sont mises dans un état à se faire respecter de l'ennemi, il en est de même de celles de la

Méditerranée.

des Princes &c. Novemb. 1757. 411

Méditerranée. *Minorque* d'ailleurs a une garnison nombreuse, & l'intérieur de cette Isle conquise est abondamment pourvû de vivres par le transport de ceux qu'on y apporte journellement de *Majorque*, ainsi que de la *Catalogne* & des Provinces voisines. On y demeure par conséquent dans un état de tranquillité. L'Escadre Angloise qui a paru en *Corse*, qui a vogué depuis dans les mers voisines, qui a fait mine de revenir près de *Toulon*, ne donne ainsi aucune inquiétude pour *Minorque*; on n'en voit presque plus paroître de Vaisseaux. Les Corsaires François inquiètent au contraire les Anglois par de fréquentes prises, &, selon toute apparence, ils les inquiéteront encore plus, leur nombre s'augmentant considérablement, par une révocation de l'ordre qui avoit été donné de ne plus armer. On s'attend aussi que l'Escadre de Mr. de la Cluë, prête à *Toulon* à en faire voile, ira se joindre à *Brest* à la grande Flotte du Comte de Conflans, & qu'à leur tour elles tenteront ensemble une entreprise plus réelle contre les Anglois que ceux-ci n'en ont exécuté contre les Côtes de France. Les prises en mer sur les Anglois recommencent à devenir plus fréquentes. Les listes en paroissent, & étant rapportées à celles que les Anglois font à leur tour depuis plusieurs semaines, on voit qu'il y en a au moins quatre Angloises contre deux Françaises. Entre autres, il en est une, dont un Vaisseau de guerre de la petite Escadre Française de Mr. de Grammont, qui croise dans le *Levant*, s'est emparée à la hauteur de *Malthe*. C'est un Navire Anglois de 40 canons, dont la cargaison, uniquement de Soyeries, est estimée trois millions de livres, Il étoit escorté par une Frégate

gate de 20 canons, qui a été enlevée avec lui. Ces deux Bâtimens ont été conduits à *Malthe*.

Reddition
du Fort
Georges en
Amérique.

Les prises sur les Anglois se font également en *Amérique*, d'où l'on a la nouvelle certaine d'une expédition faite par le Marquis de Montcalm, qui y commande les troupes du Roi, contre le Fort *Georges*, que les Anglois appellent le Fort *Guillaume-Henry* & qui est situé sur le Lac *St. Sacrement*.

Ce Fort, qui étoit défendu par un Corps de troupes de plus de 3000 hommes, a capitulé le 9. Août après quatre jours de tranchée ouverte. Il paroitra incessamment une relation détaillée de ce siège, ainsi que des autres opérations de la campagne en *Canada* où les choses continuent d'avoir un succès des plus favorables pour les troupes du Roi. Les conditions principales de la Capitulation du Fort *Georges*, sont « Que les troupes, tant de la Garnison » que du Camp retranché, se retireroient avec » les honneurs de la guerre, & en emmenant » leurs bagages.

» Qu'afin de les garantir contre les Sauvages, elles seroient escortées par un détachement de troupes Françoises, ainsi que par des Officiers & des Interprètes attachés aux Sauvages.

» Que les troupes de cette Garnison ne pourroient servir de dix huit mois contre le Roi, ni contre ses Alliés.

» Et que tous les prisonniers, tant François, que Canadiens & Sauvages, faits sur terre en *Amérique*, par les Anglois, depuis le commencement de la guerre, seroient renvoyés dans l'espace de trois mois, aux Forts François établis sur la frontière. »

A l'attaque de ce Fort les François n'ont eu que treize hommes de tués, & 40 de blessés. Les Anglois y ont perdu 98 hommes, & leurs blessés ont monté à 150. Le Marquis de Montcalm a fait raser le Fort *Georges* & tout ce qui en dépendoit. On a trouvé dans ce Fort & dans les retranchemens, 23 pièces de canon, dont quelques unes de 32 livres de balle, quatre Mortiers, un Haubitz, dix-sept Pierriers, 36 milliers de poudre, beaucoup de boulets, de bombes, de grenades, & toutes sortes de munitions & d'ustenciles à l'usage de l'artillerie. Les Sauvages ont pillé d'abord les vivres qui s'y trouvoient, mais dont il est resté encore une provision assez considérable.

IV. On ne peut rien ajouter à l'accueil favorable que le Maréchal d'Etrées a reçu du Roi à *Fontainebleau*, d'où la Cour est retournée à *Versailles*. Sa Maj. lui a témoigné être extrêmement satisfaite de la conduite qu'il a tenuë dans le Commandement de son Armée. Elle a aussi donné des éloges aux dispositions qu'il a faites avant la Bataille de *Hastenbeck*, & qui ont contribué au succès de cette action. Le Maréchal de Richelieu, en mandant au Roi la réüffite des mesures au moyen desquelles les troupes *Hannovriennes* & leurs Alliés ont été mis hors d'état d'agir, ajoute que ce succès est une suite des opérations concertées par le Maréchal d'Etrées; qu'il n'a fait que suivre le Plan de ce Seigneur, & qu'il ne veut point lui en dérober la gloire. Le Duc d'Orleans, qui est de retour à *Paris* de l'Armée qu'il a commandée, a confirmé les Eloges dûs à la conduite de ce Général. Le Prince de Condé & le Comte
de

de la Marche , aussi de retour de la même Armée, en ont fait autant.

V. Après que Madame la Dauphine eut mis au monde le Prince dont elle est accouchée le 9 Octobre, & qu'il eut été ondoyé, Mr. Rouillé, Ministre d'Etat, Surintendant Général des Postes & Grand Trésorier de l'Ordre du St. Esprit, apporta le Cordon de cet Ordre, & le passa au cou du Prince, que le Roi a nommé *Comte d'Artois*. Ce Prince fut ensuite remis à la Comtesse de Marfan, Gouvernante des Enfants de France, qui le porta dans l'appartement qui lui étoit destiné; & il y fut conduit par le Maréchal Duc de de Luxembourg, Capitaine des Gardes du Corps. Les réjouissances & les actions de grâces à Dieu ont suivi dans tout *Paris* la naissance du Comte d'Artois. Entre autres on a tiré à *Versailles*, le soir du lendemain de cette naissance, un très-beau bouquet d'artifice devant les fenêtres du Roi. Le 16. les Etats d'Artois ayant été présentés au Roi & à la Famille Royale, ils complimenterent Sa Maj. sur la naissance du Comte d'Artois, & sur le bonheur qu'ils avoient d'être sous sa protection. L'Evêque de Saint Omer porta la parole; & le Duc de Bourgogne y répondit en ces termes: *Nous sommes très-sensibles aux assurances d'attachement des Etats; ils nous trouveront aussi disposés que le Comte d'Artois à leur donner des marques de notre bienveillance, & à vous, Monsieur, en particulier.*

VI. Après les affaires du Parlement de *Paris*, terminées de la manière que nous l'avons marqué dans la première partie de notre Journal du mois passé, Mr. de Maupeou qui y a eu tant de part, a terminé sa Présidence de ce
pre;

premier Tribunal du Royaume. Il en a demandé la démission, & le Roi la lui a accordée sur le champ avec une pension de quarante mille livres. Mr. de Molé, second Président du même Parlement, le remplace. Il a déjà prêté serment entre les mains de Sa Maj. pour sa nouvelle dignité; & Mr. de Lamoignon de Basville a obtenu du Roi l'agrément de la Charge de Président qu'avoit Mr. de Molé. Mrs. Severt & Pasquier, qui ont été Rapporteurs dans le Procès de Damiens, ont donné aussi chacun la démission de leurs Charges de Conseillers au Parlement de *Paris*.

VII. La soumission du Parlement aux volontés du Roi, a été suivie, comme on devoit s'y attendre, du rappel de tous les Evêques exilés, conformément à l'article V. de la Déclaration de Sa Maj. du 10. Décembre de l'année dernière, qui porte amnistie pour tout le passé. En conséquence l'Archevêque de Paris retourna le 1. Octobre au soir de son Château de *Comflans* à son Palais Archiépiscopal. Le lendemain il se rendit à *Versailles*, où il eut l'honneur de remercier le Roi à cette occasion. Sa Maj. le reçut avec beaucoup de bonté, & lui recommanda de seconder les soins qu'elle se donnoit pour entretenir la paix & la concorde dans son Royaume. En retournant à son Palais, il trouva sur son passage une grande affluence de peuple, qui lui témoigna la joye que son retour lui caufoit. Le 3. ce Prélat reçut les complimens du Clergé, des Ordres Religieux, & d'une foule de personnes de distinction. L'Archevêque d'Aix & les Evêques de Meaux & de Chartres se retrouvent déjà à leur Métropole. Le retour de tous les autres Ecclesiastiques a de même

même été mis en règle. Ainsi, l'on doit espérer, que la paix entre le Sacerdoce & la Robe étant rétablie par la sagesse du Monarque, sur le pied des Loix prescrites, on ne la verra plus témérairement enfreinte.

L'Evêque d'Orléans, qui a eu beaucoup de part aux affaires Ecclésiastiques, a été nommé à l'Evêché de *Condom*. Le Roi a disposé en faveur du Prince de Beauveau de la Charge de Capitaine des Gardes du Corps qu'avoit le Maréchal Duc de Mirepoix.

Les grandes Entrées de la Chambre du Roi sont accordées au Maréchal Duc de Duras. Sa Maj. a conféré les Bénéfices suivans depuis le rappel des Ecclésiastiques : L'Abbaye de *Longpont*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Soissons, à l'Abbé de Frischman, ci-devant chargé des affaires de France à la Cour d'Espagne; celle de la *Cresse*, même Ordre, Diocèse de Langres, à l'Abbé de Chabannes, Aumônier du Roi & Vicairé Général de l'Evêché de Clermont; celle de *St. Crespin-en-Chaye*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de Soissons, à l'Abbé d'Hesselin, Vicairé Général de l'Archevêché de Sens; celle de *St. Urbain*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de Châlons-sur-Marne, à l'Abbé de Queillard, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale, & Vicairé Général de l'Evêché de Digne; celle de *Maymac*, même Ordre, Diocèse de Limoges, à l'Abbé Barc, Chapelain du Roi, & Chanoine de la Cathédrale de Noyon; celle de *Fontfroide*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Narbonne, à l'Evêque de Vence; l'Abbaye Régulière de *Beaumont*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de Clermont, à la Dame de Lentilhac, Religieuse de la même Abbaye; le Prieuré de

des Princes &c. Novemb. 1757. 417

St. Rambert en Forez, Diocèse de Lyon, à l'Abbé de Montjouvant, Comte de Lyon; & Vicaire - Général du même Diocèse; & celui de *Ste. Marie de Quinquenoveand*, Diocèse de Nantes, à Mr. le Loup de la Biliais, Recteur de la Paroisse de Blain & Député de la Chambre Ecclésiastique du même Diocèse.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. La décision d'illégalité prononcée en Espagne au sujet de la prise du Vaisseau le Duc de *Penthievre*, qui est retourné de *Cadix* en France, tient extrêmement à cœur aux intéressés & à une partie de la Nation. Il n'y a pas jusqu'aux papiers publics qui ne contiennent des plaintes amères sur ce sujet, & sur le desagrément qu'on a eu de voir adjuger la restitution de ce Vaisseau aux François, malgré toutes les représentations du Sr. Forster, Capitaine du Vaisseau l'*Anti-Gallican* & du Consul d'Angleterre à *Cadix*. Mais la Cour ferme l'oreille à ces plaintes. Elle ménage l'Espagne. Elle souscrit aux résolutions du Roi Catholique. Elle rompt même le Plan des mesures concertées quant à sa grande Flotte, s'il en est, comme on le prétend, qu'elle avoit pour objet l'Isle de *St. Domingue* au lieu des Côtes Françaises de l'Océan. La circonstance critique où se trouve la Couronne, deman-

E c doit

doit ce ménagement envers la Cour de *Madrid*. De quel côté néanmoins que le formidable armement Britannique se présentât, il n'y avoit pour la Nation que succès, que triomphe à voir s'ensuivre. Elle se berçoit de ce plaisir à la nouvelle reçue de son arrivée devant *Belle-Isle*, & que la prise de l'Isle d'*Aix* auroit été le début de son expédition. Mais son étonnement fut inexprimable, sa consternation pareille en la voyant revenir toute entière, six jours après ce célèbre coup d'éclat, au Port d'où elle étoit partie le 8. Septembre. Le murmure, le dépit, le regret des sommes immenses employées à pure perte à un armement si considérable, succéderent à l'entousiasme. Les causes d'un manquement si deshonorant pour la Grande-Bretagne dûrent donc être recherchées. L'on a tenu le 7. à ce sujet un Conseil en présence du Roi à *Kensington*, puis un autre le 10, auquel assistèrent l'Amiral Hawke qui commandoit la Flotte, & le Général Mordaunt qui commandoit les troupes qu'elle avoit à bord. Ces deux Messieurs étoient arrivés la veille de *Portsmouth* à *Londres*, ensuite d'un ordre qui leur fut envoyé.

Dans ce Conseil ils ont rendu compte des circonstances de leur expédition, ainsi que des difficultés qu'ils avoient rencontrées à l'exécuter avec succès. L'Amiral donna pour raison, » qu'il avoit eu à combattre les vents contraires pour s'approcher des Côtes de France, » & s'avancer jusqu'aux endroits où l'on auroit pû réussir à former une attaque. » Le Général représenta de son côté « que quand même on n'auroit pas eu cet obstacle à surmonter, la descente n'étoit praticable qu'a-
» vec

vec beaucoup de difficulté dans les endroits où l'on auroit tenté de la faire, attendu que les François étoient accourus en très grand nombre vers les bords les plus exposés de la Côte, qu'ils y étoient suivis par d'autres Corps, & que les forces qu'ils y rassembloient auroient bientôt été supérieures en nombre à celles qu'on auroit employées pour les attaquer; à quoi se joignoit la difficulté d'aborder la Côte, principalement du côté de la Rochelle & de Rochefort, où les gros Vaisseaux de guerre n'auroient pû venir assez proche pour couvrir le débarquement.

Ces contretems ont été pesés dans un Conseil de guerre, où tous les Officiers dont il étoit composé sont convenus, qu'il n'y auroit eu que de la témérité à exécuter une entreprise du succès de laquelle on étoit si peu certain.

L'Isle d'*Aix* dont on s'est emparé (c'est ici une suite des raisons données) devoit servir à effectuer la descente en Terre-Ferme. Les notions qu'on a eues tant des habitans de cette Isle que des prisonniers n'ont servi qu'à confirmer dans l'idée des obstacles qu'il falloit surmonter pour s'emparer de la Rochelle, ou de Rochefort. D'ailleurs, avant que l'on fût parvenu à choisir un atterrage favorable pour la Flotte, elle eût été exposée continuellement aux coups de vent, très-fréquens dans cette saison, sans pouvoir se mettre à l'abri des dangers d'une tempête. Les ouragans sont presque aussi dangereux vers l'Automne dans l'*Océan Atlantique*, qu'ils le sont dans le Golfe de *Lyon*. Ainsi, continuë-t-on, la Flotte auroit couru risque, par son séjour dans ces parages,

d'être dispersée, ou de se briser contre les Côtes.

On s'est arrêté à cette Isle depuis le 23, que les troupes y débarquerent, jusqu'au 29, que l'on remit à la voile pour regagner la Côte d'Angleterre. Ces six jours furent employés partie à démolir le Château, & partie à s'enquérir de tous les moyens possibles de réussir dans le but que l'on se proposoit. Les prisonniers que l'on fit à *Aix*, dont la plûpart étoient des gens de mer invalides, donnerent toutes les lumières dont on avoit besoin pour juger de la nature des obstacles qu'il étoit question de vaincre pour réussir. Voilà les causes données de l'inexécution de l'entreprise formée contre les Côtes de France. Le Gouverneur de l'Isle, les Officiers du Fort, & ce qui en composoit la Garnison, ont été amenés à bord de la Flotte: voilà l'expédition. On doit à ce monde le témoignage de s'être bien défendu contre cinq des plus gros Vaisseaux de cette Flotte qui exécuterent l'attaque; mais lesquels, par la vivacité de leur feu & la supériorité de leur artillerie, firent taire celle du Fort, composée, comme on l'a dit, de 30 canons & de 8 mortiers, dont on a encloiïé la plûpart en abandonnant l'Isle.

Le Vaisseau le *Magnanime* eut ses Perroquets fort endommagés, les Vergues brisées & son grand Hunier presque emporté par le canon du Fort, qui tira près de deux heures, mais qui ne pût résister plus de tems à une attaque aussi vive, soutenuë des Brulots & des Bombardes. *Belle-Isle* entroit dans le premier plan de l'expédition depuis celle de *St. Domingue* changée; mais lorsqu'on fut à cette hauteur, la Flotte se vit arrêtée par un calme auquel succéda un vent d'Est, qui l'obligea de passer *Bella-*

des Princes &c. Novemb. 1757. 421
Isle, & de serrer la Côte, en tirant ver le *Sud*.

Les troupes embarquées à bord des Bâtimens de transport qui ont accompagné la Flotte, ne devant plus être employées cette année à aucune expédition, on les a fait venir à terre, pour être distribuées dans des quartiers de cantonnement. Les Vaisseaux de guerre & Frégates de cette Flotte se ravitaillent, & resteront armés jusqu'à nouvel ordre, & l'Amiral Hawke a laissé le Chef d'Escadre Keppel en croisière sur les Côtes de France avec une Division composée de sept Vaisseaux de guerre.

Quoiqu'il en soit de toute l'expédition méditée & formée à si grands fraix, l'on ne sçait comment les excuses apportées de l'Amiral de la Flotte & du Général des troupes qu'elle avoit à bord quant à l'inexécution, seront justifiées dans le Parlement qui va se rassembler. On ne manquera pas sûrement d'en bien examiner, d'en bien peser les causes. Outre les clameurs du peuple à cet égard, il y a beaucoup d'agitation parmi les Ministres, & l'on croit que quelques-uns se démettront de leurs emplois. Il y en a qui ont cru qu'une Déclaration faite, il y a quelque-tems, par la France de se porter à des traitemens durs dans l'Electorat d'*Hannover*, si les Anglois faisoient une descente en France, avoit détourné la Cour du dessein de faire exécuter l'entreprise projetée. Ce qui d'ailleurs auroit pû se rapporter à la crainte de quelque représaille sur cet article, c'est que, malgré ce levain d'aigreur connu des Anglois contre les François, ils n'avoient causé que peu de dommage aux habitans de l'Isle d'*Aix*, à l'exception du Fort de cette Isle qu'ils ont démoli & de ces profanations qu'ils aiment de faire aux Eglises, & aux Tableaux des Saints, Mais une Lettre que la

Cour vient de faire publier, prouve le contraire d'une telle crainte. Cette Lettre de Mr. Pitt, Secrétaire d'Etat, fut écrite de *Whitehal* le 15. Septembre à l'Amiral Hawke & au Lieutenant-Général Mordaunt, qui la reçurent le 22. étant près de l'Isle d'*ix*, par la Chaloupe la *Vé-pere*. En voici une traduction exacte.

M O N S I E U R ,

*S*A Majesté, par ses instructions secrètes, datées du 5. Août dernier, ayant dirigé le tems du retour de la Flotte qui est sous votre Commandement, ainsi que des forces de terre qui se trouvent à bord, pour être renduë en Angleterre à la fin, ou environ, ou aussi près qu'il sera possible de la fin du mois de Septembre, à moins que les circonstances des Vaisseaux & des forces exigeassent nécessairement que ce retour fût plus prompt ; je vous fais savoir présentement que le bon plaisir du Roi est, que vous ne considériez pas le tems ci-dessus mentionné comme tellement limité pour votre retour, qu'il dût affecter ou interrompre, en aucune sorte, l'entière exécution du premier & principal objet de l'expédition, savoir, d'entreprendre, autant qu'il sera trouvé praticable, de faire une descente sur la Côte de France à Rochefort, ou auprès de la même Ville, pour attaquer, si la chose est possible, & , par un vigoureux effort, s'emparer de cette Place, & de brûler & détruire, jusqu'au dernier instant où vous serez en pouvoir de le faire, tous les Vaisseaux, les Chantiers, les Magazins & les Arsenaux qui s'y trouveront, & d'employer tels autres moyens qui seront jugés les plus propres pour préjudicier à l'ennemi, A

des Princes &c. Novemb. 1757. 423

A l'égard de quelque autre entreprise particulière que vous auriez tenté de faire, en conformité de vos ordres, & à l'exécution de laquelle vous seriez actuellement occupé, l'intention de Sa Maj. est aussi que vous ne vous en desistiez point, ou ne l'abandonniez point, par quelque motif qui se rapporteroit au tems limité pour votre retour dans les instructions ci-dessus mentionnées, mais qu'indépendamment de cela, vous continuiez de vous arrêter, avec la Flotte, pendant tel nombre de jours qui seront requis de plus pour effectuer l'opération où l'on pourroit se trouver alors engagé. Après-quoi, vous aurez soin de ramener la Flotte qui est sous vos ordres & les forces qui sont à bord, de la manière prescrite par vos instructions précédentes. Je suis, &c. Signé W. PITT.

Mais malgré tout préjugé, la conduite de l'Amiral Hawke & de Général Mordaunt dans leur tentative sur les Côtes de France a été examinée & approuvée du Roi & du Conseil, comme le portent nos derniers avis de *Londres*. L'Amiral est même retourné le 18. Octobre à *Portsmouth*, y a repris le Commandement de son Escadre, sur laquelle deux des Régimens qui étoient de son expédition manquée servent de nouveau, les autres étant en marche pour entrer en quartiers d'hiver, & il a d'abord arboré son pavillon à bord du Vaisseau de guerre le *Ramillies*, & toute la Flotte a dû sortir le 20. du Port. Ainsi, l'on saura bientôt si dans cette saison contraire aux expéditions, elle se portera à en faire une autre. Pour calmer en attendant le mécontentement du peuple sur celle qui a si mal réussie, on lui montre des apprêts pour une nouvelle de grande

de importance à exécuter au printems prochain. On lui dit de plus que la Cour a résolu de n'envoyer pas moins de vingt mille hommes de troupes réglées encore cet hiver en *Amérique*.

II. Depuis le retour de la Flotte de l'Amiral Hawke, le Gouvernement ne cesse d'apporter une attention particulière aux affaires du ressort de la Marine. Il n'avoit cessé d'en faire de même auparavant. L'on a ordonné que plusieurs Frégates de guerre de 40 canons, qui n'étoient pas encore en commission, fussent radoubées & converties en des Frégates de 30 canons, & l'on frette encore un grand nombre de Bâtimens de transport, quoique nombre de ceux-ci eussent fait voile depuis peu, chargées de toutes sortes de provisions & de munitions de guerre, pour les Escadres qui sont dans les mers d'*Europe* & d'*Amérique*. Elles sont d'autant plus nécessaires dans ces dernières, même avec des renforts de troupes, qu'on fait dans l'*Amérique* des pertes à la continuë. Celle du Fort *Guillaume-Henry*, situé sur le bord du Lac *St. Sacrement*, dont la reddition & le démolissement par les François sont connus, affligent infiniment la Cour & la Nation. Les particularités principales qu'on en a, sont, que Mr. de Montcalm, qui commande les troupes Françaises dans le *Canada*, étoit venu avec plus de dix mille hommes, 36 pièces de canon & 4 mortiers devant ce Fort, où il avoit ouvert la tranchée le 3. Août; que la garnison consistoit alors en 3500 hommes; qu'après un siège de six jours, ayant consumé toutes ses munitions, & son Artillerie n'étant plus en état de servir. elle avoit pris le parti de capituler.

ler. (Les conditions en sont marquées dans l'Article de France.) L'on a sujet de craindre les suites de cette nouvelle dépossession, & qu'elle n'aille à rien moins qu'à d'autres par la supériorité des troupes Françoises dans l'*Amérique* Septentrionale, qui ont sçu y gagner l'affection des Nations Sauvages & Indiennes qu'elles donnoient autrefois aux Anglois. L'on n'est pas sans craindre d'un autre côté pour les Etablissmens de la Compagnie des Indes dans l'*Asie*, d'où l'on a appris que douze Vaisseaux de guerre François se rendoient en diligence à *Pondichery*, dans le dessein apparent de tenter de nouveau la conquête de *Madras* : Place cependant qui est à présent beaucoup mieux fortifiée vers la mer, qu'elle ne l'étoit lors de la dernière guerre, que les François s'en rendirent maîtres. C'est d'un Exprès arrivé par la voye de terre du Fort *St. Georges* aux *Indes Orientales*, que la Comagnie a reçu cette nouvelle. Elle a occasionné d'abord un Conseil. Il a donné en même-tems avis que le Grand Mogol avoit été déposé, & que l'on en avoit établi un autre à sa place. Plusieurs Navires sont depuis partis pour ces *Indes* & d'autres pour les *Indes Occidentales*.

III. La retraite inopinée hors la *Prusse*, exécutée par l'Armée Russe après la Bataille qu'elle a livrée à celle des Prussiens, commandée par le Général *Lehwald*, est regardée à *Londres* comme un événement tout-à-fait favorable au Roi de *Prusse*. Une si constance qui vient de suivre cette retraite ne donne pas moins à penser. C'est que la Cour (du moins on l'assure positivement) vient de nommer *Mr. Keith*, qui étoit revêtu ci-devant du caractère

Ètère de Ministre du Roi à la Cour Impériale de *Vienne*, pour se rendre à celle de *Petersbourg* avec celui d'Envoyé Extraordinaire & de Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. Britannique; ce qui feroit croire ou qu'on n'ignore pas les véritables motifs de la retraite des Russiens, ou qu'il y auroit des ouvertures pour une cessation d'hostilités entre la *Russie* & la *Prusse*, ou enfin que l'on voudroit empêcher, s'il étoit possible, que les troupes Russiennes ne repassassent dans les Etats de Sa Maj. Prussienne au Printems prochain, si les différends entre les deux Cours ne pouvoient s'accommoder pendant l'hiver.

Mais s'il en alloit suivant les souhaits de la Cour & de la Nation, la paix en *Allemagne* se rétablirait dans cette saison. La Cour de *Danemarck* y employeroit ses bons offices. Et de cette paix, que bien des gens regardent cependant fort éloignée, dépendroit celle avec la Couronne de France.

IV. Le 11. au soir le Duc de Cumberland revint à *Londres* de son expédition en *Allemagne*, s'étant embarqué à *Schuring* près de *Hambourg* six jours auparavant. Il se rendit tout de suite à *Kensington*, où le Roi & la Famille Royale lui témoignèrent la satisfaction qu'ils avoient de le revoir en bonne santé après la pénible campagne qui n'a guères répondu à ce que l'on comptoit d'en attendre. Ce Prince étoit accompagné du Comte d'Albemarle, du Lord Cavendish & du Colonel Keppel. Peu de jours après il s'est démis de tous ses emplois, & il est allé en passer quelques-uns à sa Terre de *Windsor*. Cette démission est un événement fort imprévu, pour lequel on allégué bien des raisons.

aisons ; dans lesquelles cependant il n'entre rien qui lui impute le sort qu'éprouvent les Etats Electoraux du Roi & ceux de ses Alliés ; mais bien, qu'il auroit pû diriger ses marches de façon à ne point s'acculer comme il a fait à *Stade*, en les prenant plutôt vers le *Brandebourg*. On prétend que sa démission va être suivie de celle de plusieurs Officiers Généraux, & de celle du Comte de Holdernesse, Secrétaire d'Etat.

On a préparé un appartement à *Kensington* pour la réception de la Princesse de Hesse-Cassel, qui y est attenduë de *Hambourg*.

V. L'on a recommencé à lever par force des matelots ; ce qui mécontente encore le peuple. L'établissement de la Milice générale rencontre aussi toujours de grandes difficultés, & excite des desordres dans les Provinces. Comme il n'y a point d'apparence que cette affaire puisse s'effectuer conformément aux stipulations de l'Acte, ceux qui croient y avoir trouvé un expédient propre à dissiper le murmure & les appréhensions de la multitude, avancent, qu'il ne devrait y avoir que les personnes qui jouissent de quelques biens en terres, en maisons, ou en argent, qui eussent droit de porter les armes dans la Milice, soit par elles-mêmes, soit par des substituts ; que ce moyen inspireroit de servir au Vulgaire, qui tiendrait pour lors ce service à honneur, au lieu qu'il le regarde à présent comme une servitude.

VI. Les François, ou plutôt leur Compagnie des Indes Orientales, se plaignent extrêmement de ce que les Anglois ont attaqué, au mois de Mai dernier, avec une Escadre & une Armée de terre, la Loge de cette Compagnie à

Chandernagor, & qu'ils s'en sont rendus maîtres par Capitulation. « Cette Loge, disent-ils, » comme toutes celles des Nations Européennes, étoit sans défense, & la Compagnie » avoit d'autant moins lieu de craindre cet » acte d'hostilité de la part des Anglois, que » la neutralité, qui avoit toujours été observée » sur le *Gange*, entre toutes les Nations Européennes, étoit fondée sur l'opposition constante des Nababs à toute espèce de fortification autour des Etablissémens des mêmes Nations. Les Loix de cette neutralité (on » en donne les preuves) ont été observées de » tout tems avec la plus grande exactitude, » même dans les tems des guerres les plus déclarées entre les Puissances qui ont de ces » Etablissémens. » On n'est pas sans reconnoître en Angleterre le fondement de ces plaintes. On croit cependant n'y devoir faire aucune attention; ce qui pourroit donner lieu dans la suite à un grand changement d'affaires dans ces contrées, & porter les choses à ce que chaque Compagnie seroit comme forcée d'y tenir des troupes, & d'y fortifier ses Etablissémens, contre l'intention des Nababs.

VII. Depuis le tems que les sujets de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas se plaignent des violences que leurs Bâtimens essuyent sur mer de la part des Anglois, on a recherché avec attention d'où provenoit une conduite aussi étrange. On a reconnu que ces violences avoient principalement pour auteurs des Pirates qui, sans aucune commission de l'Amirauté Britannique, profitoient de la circonstance de la guerre entre l'Angleterre & la France, pour troubler la navigation des Hollandois,

landois, & pour inquiéter leurs Bâtimens, sous le prétexte spécieux de contrebande. Cette conduite si condamnable est blâmée hautement à *Londres*, où l'on juge même que pour arrêter de telles pirateries, il conviendrait que les Vaisseaux de guerre du Roi de la Grande-Bretagne fussent chargés nommément de visiter ces Pirates, & d'arrêter tous les Vaisseaux qui seroient trouvés sans commission. Le brigandage sur mer autorise toutes les Nations qui fréquentent cet élément, à s'y opposer vivement, & à plus forte raison la Nation Hollandoise, amie, alliée & voisine de l'Angleterre. C'est donc pour apporter le remède nécessaire dans une pareille circonstance, que les Amirautés Hollandoises, secondant les vûes & les principes de celle de la Grande-Bretagne, vont donner les ordres convenables pour réprimer ces pirateries, & pour empêcher que l'on n'abuse du nom sous lequel elles se commettent, en supposant des ordres imaginaires, qui n'ont d'autre source que le pillage des Forbans auteurs de ces violences.

En prenant ces mesures on veillera d'un autre côté, avec attention, à ce que la contrebande soit réprimée, & que les Bâtimens des sujets de la République des Provinces-Unies évitent de causer à cet égard aucune occasion de plaintes qui pût paroître légitime.

Aucune matière d'ailleurs intéressante ne se présente à rapporter des *Provinces-Unies*, non plus que des autres des Dominations Autrichienne & Françoisse des *Pays-Bas*. On peut en dire autant de l'*Espagne*, du *Portugal*, & de toute

toute l'Italie, qui ne portent rien de remarquable pour l'étranger, & très-peu de particularités pour ceux même de ces Pays.

De Rome nous rapporterons, que le Pape, dont la santé continué de se maintenir en aussi bon état que son grand âge peut le permettre, a donné son consentement à l'exécution d'un arrangement en vertu duquel la Chambre Apostolique achetera du Duc de Modene, pour la somme de neuf cens mille écus les Biens allodiaux que ce Prince possède dans l'Etat Ecclesiastique, & qui sont situés principalement dans le Ferrarois & le Bolonois.

Que le Tribunal de l'Inquisition a prononcé les peines les plus sevéres contre un Ouvrage abominable, déjà condamné au feu par le Parlement de Paris, & qui a pour titre la *Pucelle d'Orléans*, Poème &c. en 18 chants.

De Corse: Que les rebelles n'ont plus rien tenté contre quelqu'une des Places de cette Isle, depuis que l'Escadre Angloise de l'Amiral Osborne s'en est retirée.

D'Espagne: Que le Vaisseau d'avis la *Notre-Dame des trois Fontaines* revenant de la *Vera-Cruz*, & le Vaisseau de régître la *Ste. Rosande* venant de la Baye de *Honduras*, arriverent le 18. Septembre à *Cadix*, où ils ont apporté la valeur 427716 piastres, tant en espèces qu'en marchandises, pour le compte des Negocians: Et que la Frégate la *Notre-Dame du Mont-Carmel*, revenant des Ports de la mer du Sud est pareillement arrivé à *Cadix*, avec un chargement pour le compte du Roi & pour celui des particuliers consistant en 1926507 piastres, outre 648 quintaux d'étain 3128 caisses de cacao & d'autres marchandises.

Du Portugal: Que les tremblement de terre's y

des Princes &c. Novemb. 1757. 431
font encore sentir ; que le Roi a demis de leurs
emplois quelques personnes de rang & que le
fleau de la peste succède à celui des tremblemens
en plusieurs endroits de cet affligé Royaume.

A R T I C L E IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus re-
marquable dans le N O R D & aux
Armées Russe & Suedoise.*

R U S S I E. L'Impératrice a été fort incom-
modée dans les premiers jours de Septem-
bre, mais son rétablissement parfait lui a per-
mis depuis d'assister à divers Conseils. Il n'y eut
que sur la fin du même mois, qu'une attaque
d'apoplexie dont elle fut atteinte, fit craindre
pour ses précieux jours. Une saignée redou-
blée l'a de nouveau tirée de ce pas dangereux,
& elle se porte présentement autant bien qu'on
le puisse désirer. Néanmoins remplie comme elle
l'est d'affection pour ses sujets, elle a jugé devoir
prévenir tout ce qui pourroit interrompre la
tranquillité de son Empire, dans le cas où la
succession au Trône seroit ouverte. Elle a donc
jugé à propos de faire quelques nouvelles dis-
positions relatives à cet objet. Comme ces dis-
positions sont de nature à assurer la tranquillité
de l'Etat, & qu'en de pareilles circonstances
il convient que les forces de l'Empire soient à
portée de soutenir, par leur présence, les me-
sures que prend le Gouvernement, l'on a crû
devoir faire revenir sur les frontières une par-
tie de l'Armée que commande le Maréchal
Apraxin. En conséquence, & sur ce que l'Ar-
mée Autrichienne pouvoit se passer de son se-
cours en *Silésie*, que d'ailleurs les subsistances
n'étoient plus fort abondantes dans le Camp
Russe, on a envoyé ordre à ce Général de se

procher des frontières, en laissant cependant vers la *Prusse*, de même que sur le territoire de *Pologne*, un Corps considérable de ses troupes à portée de retourner du côté de la *Niemen*, au cas que le besoin vint à le demander. A cet effet l'on a donné ordre de laisser dans *Memel* une forte garnison pourvûe de tout ce qui est nécessaire pour la conservation de ce poste. D'ailleurs, la saison d'occuper les quartiers d'hiver approche; & comme l'Impératrice ne veut, dit on, point être à charge à ses voisins, il a puru naturel, indépendamment de toutes autres raisons, de faire rapprocher l'Armée des Provinces de l'Empire les plus propres à y établir de tels quartiers. Il est vrai qu'on eût pû espérer plus de succès de la marche frayeuse d'une aussi formidable Armée en *Prusse*, que le gain du champ de la Bataille donnée le 30. Août près de *Wehlau*, puisqu'il fut comme accompagné de la retraite de cette Armée, suivi de l'abandon de *Tilsit*, dont les Prussiens ont repris possession le 29. Septembre, puis de la retraite des Galères Russiennes de *Memel*, après qu'on y eut brûlé 70 Barques dont elles se servoient pour le transport des provisions; & enfin d'une Division de la Flotte Russienne, qui s'étant renduë sur la Côte de *Suede*, est cependant revenu jeter l'ancre à la rade de *Dantzic*, accompagnée de quatre Vaisseaux de guerre Suedois. La campagne pour les Russiens est ainsi finie en *Prusse*, par la Bataille, qui, entre autres a enlevé à leur Armée le Général Lapuchin, l'un de ses plus grands Capitaines, que l'Impératrice & toute la Cour regrettent beaucoup. Après y avoir reçu trois coups de feu, il eut la constance de donner encore des ordres pour la

pour-

pour suite de l'ennemi, de s'informer si on les exécutoit, & après avoir envoyé un de ses Aides-de-Camp dire adieu au Maréchal Apraxin, il expira, en disant, qu'il mouroit satisfait d'avoir rempli son devoir dans cette action, & d'avoir pû être témoin du succès des armes de sa Souveraine.

Nous avons marqué dans la première partie de notre Journal du mois passé, les noms des autres Généraux & Officiers Russiens tués & blessés dans la même action, mais en y nommant ceux des Prussiens on n'étoit pas bien informé alors sur le Général Dohna. Il n'y a pas été tué, mais seulement blessé : & les Généraux de Lehwald & Finckenstein n'y ont pas été blessés, non plus que le Général de Wehlou qu'on a marqué dans le nombre des morts. On se fait un devoir de redresser à cette occasion, ainsi qu'on doit le faire, ce qu'il y a de défectueux dans les avis qu'on a reçus.

On laisse en *Courlande* & dans les districts l'imitrophes de la *Lithuanie* & de la *Pologne*, des corps de troupes, qu'on y a répartis de manière à ne causer nulle incommodité aux sujets du Pays : & sur des excès que quelques Officiers des Cosaques ont tolérés de la part de leurs troupes étant en *Prusse*, contre l'ordre du Maréchal Apraxin, ces Officiers ont été enchaînés & relegués dans des Provinces à l'extrémité de la *Russie*. Quant à des plaintes produites par la Cour de *Berlin* contre la conduite des troupes Russiennes dans le même Royaume, & aux raisons alléguées par celle de *Petersbourg* pour justifier la conduite de ces troupes, elles ont donné lieu à rendre publiques des Lettres que les Généraux des deux Armées se sont écrites.

On en voit trois, dans l'une desquelles, qui est une réponse adressée au Maréchal Lehwald, le Comte d'Apraxin s'exprime en ces termes sur l'article des excès dont on lui avoit porté des plaintes.

Quant à la réquisition de Votre Excellence, concernant les incendies que les troupes irrégulières ont commises, je puis solennellement assurer, que je suis fort éloigné de les approuver: mais je ne saurois arrêter le ressentiment des troupes irrégulières, que V. Exc. elle-même ne pourra pas entièrement désapprouver, tant que les paysans ne mettront pas fin à leurs procédés inouis & plus qu'ennemis. Comme on n'a peut-être pas bien informé V. Exc. de la conduite de ces paysans, elle pourra voir par la Pièce ci-jointe, que c'est eux-mêmes qui, en irritant au suprême degré les Cosaques & les Kalmouchs, se sont attirés les malheurs qui leur arrivent. Et comme les paysans se calment un peu présentement, les traitemens trop durs & les incendies des villages ont discontinué. On doit aussi observer, que plusieurs de ces incendies n'ont pas été faits à dessein, mais qu'ils sont arrivés accidentellement. Tous ces excès finiront d'eux-mêmes, si les habitans de la campagne veulent se conformer à l'ordre établi, en demeurant chacun chez soi, & remplissant leurs vocations.

Causes des excès commis en Prusse par les Cosaques, les Kalmouchs, &c.

I. Dès le premier jour de l'entrée de l'Armée Russe en Prusse, les Hussars Prussiens ont enlevé des personnes qu'on avoit placées dans le voisinage de la frontière pour servir de Sauvages contre les Partis, & elles ont ainsi em-
pêché

pêché qu'on se servoit d'un moyen propre à éviter les excès qui pourroient se commettre.

II. Un petit détachement qui avoit fait halte près de Kattenau, ayant été trahi par les habitans, fut surpris en conséquence par l'ennemi. Les paysans qui ont eu ordre de nuire, en toute occasion, aux troupes Russiennes, ont non seulement tiré par les fenêtres sur ce détachement, mais ils ont massacré ceux qui, en se sauvant, s'étoient cachés dans le village & dans les jardins, jusqu'à en tuer un à coups de pierres, comme l'ont avoué ceux qui en étoient coupables, après avoir été préparés à la mort par leur Ministre, & avoir été convaincus du fait, par des témoins de leur Nation même.

III. On a trouvé dans presque tous les villages des fusils, des hallebardes, de longs bâtons armés de faux & des perches garnies de fourches.

IV. Les paysans ont souvent massacré des Fougereux qui s'étoient un peu trop éloignés de leur troupe, ou trop approchés des Bois.

V. Dans plusieurs escarmouches, ces paysans sont venus, par des défilés, au secours des Hussars Prussiens, & ont fait feu sur les Russes.

VI. L'ennemi a encore envoyé nouvellement des Chariots chargés d'armes aux paysans postés dans les Bois & dans les abbatis d'arbres.

Que tout le monde juge si ces procédés s'accordent avec la raison de guerre. On veut bien convenir que les Cosaques, les Kalmouchs &c. ne sont pas des mieux disciplinés; mais il est cependant certain qu'ils n'ont été portés aux excès dont on se plaint, que par les procédés que l'on vient d'exposer; ce qui n'empêche pas que l'on ne puisse toujours sévèrement les coupables.

On a de plus appris que divers habitans de la Prusse ont servi de guide aux Cosaques pour nuire à leurs propres voisins. Il est aussi avéré, par l'aveu même des Sujets Prussiens & par les plaintes qu'on a eues, & qu'ils ont données par écrit, que les Hussars Prussiens ont pillé & volé dans les Eglises, sauf à en charger les Cosaques & les Kalmouchs.

Comme malgré les demandes réitérées qui ont été faites, les habitans n'ont point fourni à l'Armée les vivres, le bétail & en général la subsistance nécessaire; que les Baillifs & autres personnes chargés d'en avoir soin ont quitté les endroits de leur demeure, par ordre de leurs Supérieurs; que la plus grande partie du bétail a été chassée dans les Bois, pour ôter toute subsistance à l'Armée Russe, il a bien fallu en venir à enlever soi-même le bétail. Les excès ont été d'autant plus inévitables en cette occasion, que les paysans se sont mis en défense, à l'instigation de leurs Supérieurs, qui les ont munis d'armes & de poudre, outre qu'ils étoient soutenus par la Milice postée dans les Bois & dans les abbatis d'arbres. Ils ont donc eu le sort de cette Milice, dont ils n'étoient distingués ni par l'habillement ni par les armes.

Aux raisons contenues dans l'Exposé ci-dessus, on a opposé de la part des Prussiens, une Pièce intitulée : Réponse aux prétendues raisons qui sont alléguées pour cause des excès commis en Prusse par les troupes irrégulières de l'Armée Russe. On y refute ces raisons par des faits de l'évidence desquels il devoit conster: Que les Sauve-Gardes accordées par les Russiens n'ont pas été respectées par leurs propres troupes: Qu'ils ont extorqué, par des traitemens durs, des aveux

aux Paysans Prussiens, comme s'ils avoient donné avis de l'approche des Russes, ainsi que des endroits où ils étoient postés: Que si l'on a trouvé des armes chez ces paysans, il n'y avoit rien là que de conforme aux précautions dont on use à la campagne, même en tems de paix: Quelles leur sont devenuës ensuite nécessaires pour se défendre contre les excès monstrueux des Cosaques & des autres troupes irrégulières: Que les fouragemens se sont faits par les Russiens sans regle, & jusqu'à trois fois dans les mêmes lieux; ce qui a été cause que les derniers détachemens ne trouvant plus rien ont exercé leur rage sur les malheureux habitans, dénués des moyens de fournir les livraisons auxquelles ils auroient pû satisfaire si on les avoit ménagés: Que l'exemple du Général Fermer prouvera toujours qu'il est au pouvoir d'un Général de contenir ses troupes quand il le veut: Que les circonstances & le tems du brûlement de plus de 20 villages, où l'on a exercé les plus grandes horreurs, prouvent assez que les Paysans Prussiens ont été forcés de se défendre, & de se garantir de cette suite de massacre & d'incendies, en se joignant aux Milices du Pays, & en ayant recours à tous les moyens possibles de mettre leur vie & le peu qui leur restoit à couvert de violences & de brigandages aussi inouïs. Voilà les raisons données de part & d'autre des excès commis en Prusse par les Russes.

S U E D E.

LA chose n'est pas douteuse. Le Roi & la Reine auroient fort souhaité que les extrémités auxquelles on en est venu en Suede à l'égard du Roi de Prusse, eussent pû être évités par quelque explication plus favorable sur la

nécessité de l'exécution du Traité de *Westphalie*. Le Roi a néanmoins envoyé à Mr. de Greiffenheim, son Ministre à *Ratisbonne*, une Déclaration pour exposer aux yeux de l'Empire les véritables motifs qui ont porté la Couronne à faire entrer une Armée dans les Etats du Roi de Prusse; motifs qui ne sont fondés que sur la nécessité indispensable de remplir les engagements contractés par le même Traité de *Westphalie*.

Après les Villes nommées que les troupes Suédoises occupent dans la *Poméranie-Prussienne*, la *Marche Ukerane*, qui confine avec cette Province, a aussi été mise par eux sous contribution. Ils y ont exigé outre des vivres & des fourrages, une somme considérable. Le Felt-Maréchal Comte Ungern de Sternberg est présentement à leur tête. Son arrivée à l'Armée dont il a pris le Commandement, a été précédée de celle des Généraux *Ackerhielm* & de *Lingen*. Il s'est d'abord occupé des dispositions nécessaires pour achever la réduction de la *Poméranie*, par celle de la Capitale qui est *Stettin*. Il s'est emparé le 12. Octobre de l'Isle de *Wollin*, dont il a fait prendre possession par un détachement d'Infanterie & de Cavalerie, & y a fait publier, ainsi que dans toutes les Places où sont ses troupes, de même que dans le plat-Pays, une nouvelle Ordonnance portant » Que tous » les sujets de *Poméranie* ne doivent reconnoître » présentement d'autre Souveraineté que celle » de la Couronne de *Suede*: Qu'elle a acquis » sur eux, par le droit des armes, un droit » incontestable à l'obéissance & à la soumission » qu'ils doivent professer désormais envers le » nouveau Souverain auquel ils sont censés ap- » apparten-

» partir, & dont la Puissance est assez con-
» sidérable pour les mettre à l'abri des menaces
» qui leur sont faites de la part du Gouverne-
» ment Prussien ; leur recommandant sur-
» tout de ne fournir aucun secours aux troupes
» du Roi de Prusse soit en argent, en vivres,
» ou de quelque autre manière que ce puisse
» être. »

Mais en attendant que les Suédois exécutent leurs opérations ultérieures, on sçait que le Comte de Manteuffel, qui est chargé du Commandement à *Stettin*, a des mieux pourvû cette Ville de munitions en tout genre, & y a pré-muni les habitans contre les craintes qu'ils pour-roient avoir conçûs, en les avertissant » que » le Roi de Prusse étoit occupé à prendre des » mesures pour s'avancer au secours de la *Po- » méranie*; qu'on ne tarderoit pas d'y éprou- » ver les effets de son assistance; & qu'outre un » Corps de troupes qu'il détachoit de son Armée, pour délivrer la Province des Suédois » qui l'avoient envahie, il y faisoit marcher » un gros Corps détaché de son Armée de » Prusse. » En effet, ce Corps est détaché de l'Armée du Général *Lehwald*, depuis la retraite des Russiens de la Prusse. Ainsi l'on pourroit bien voir l'événement d'une action prochaine dans ce Pays, d'autant plus que le Général de *Manteuffel* à formé devant *Stettin* un Corps d'environ dix mille hommes, composé partie des troupes de la garnison, partie de celles qu'il y a jointes, & le reste des Milices du Pays.

Dans ces circonstances, la Cour de *Danne- » marc* s'occupe plus qu'auparavant des moyens de porter les Puissances Belligérantes à une cessa- » tion d'hostilités pendant cet hiver, afin d'y
poser

poser les fondemens de la paix. Les Couriers sont fréquens à cet effet de *Coppenhague* en diverses Cours. La *Pologne* la souhaite pour voir son Roi remis en possession de ses Etats héréditaires, opprimés par l'ennemi violent qui les a envahis, & qui ne cesse de les tenir sous le joug le plus dur. On a marqué sur ce sujet ce qui s'est passé en *Saxe* depuis que les Prussiens sont dans cet Electorat. On a encore quelque chose à y ajouter. Le commencement de l'Article suivant y est consacré.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

SAXE. On s'attendoit de l'arrivée des troupes amies dans cet Electorat, & dont il a été dit quelque chose le mois passé, de toucher au jour de l'évacuation de celles qui l'épuisent dans toutes ses parties depuis qu'elles y sont entrées. Mais ce jour n'est pas encore arrivé, & l'on a sujet d'appréhender que l'hiver se passera avant cet événement si désiré. L'on ne fera mention des opérations guerrières des unes & des autres qu'après l'exposé d'une suite d'extorsions que font les Prussiens aux infortunés habitans de *Leypsig* & dont voici le narré.

Le 3. d'Octobre les Marchands & autres particuliers de cette Ville furent atteints d'un nouveau sujet d'inquiétude par la signification que le Commandant de la garnison Prussienne leur fit d'une Ordonnance dont voici le préambule.

Par ordre de S. M. le Roi de Prusse, il est intimé, par la présente, très-sérieusement,

des Princes &c. Novemb. 1757. 441
au Conseil de la Ville de Leypsig & à tout le
Corps des Marchands, qu'ils ayent à payer en-
tre-ci & le 9. du présent mois, la somme de
trois cens mille écus, conformément à la répar-
tition qui en a été faite, & laquelle est annexée
à la présente.

On n'attend de leur part ni refus, ni rési-
stance; mais l'on se promet au contraire, qu'ils
satisferont à ce qui leur est imposé, & fourniront
chacun leur contingent auquel ils ont été répar-
tis, afin de prévenir, par leur ponctualité à cet
égard, l'Exécution Militaire qui seroit mise en
usage envers eux, & à laquelle seront employés
des Officiers, des Bas-Officiers & des soldats,
pour se procurer de cette maniere les sommes qu'ils
auront refusé de payer volontairement.

J'espère que la Ville n'attendra pas que les
choses en viennent à cette extrémité, d'autant
plus que je me trouverois alors dans la nécessité
indispensable d'avoir recours à ces sortes de voyes,
comme les seules capables de vaincre l'opiniâ-
té de ceux qui auroient persisté dans leur refus.
Je m'en tiendrai exactement à la répartition &
aux seules personnes qui y sont dénommées pour
l'exigence des contingens de la Contribution. Et
je leur déclare, que si elles apportent l'attention
convenable à faire leur paiement au jour marqué
ci-dessus, j'aurai soin, de mon côté de leur
faire rendre aussi tôt les Livres de leurs Comp-
toirs qui ont été pris en sequestre. A Leypsig,
le 3. Octobre 1757.

Signé : FREDERIC VON HAUSSEN.

Cette Ordonnance a jetté dans l'abattement
les Négocians & Particuliers nommés dans la
liste, d'autant plus que la plupart étoient déjà
épuisés par les fournitures précédentes, &
qu'ils

qu'ils ne savoient comment satisfaire à cette nouvelle exaction.

Voici la liste, mentionnée de la répartition des Contribuables.

Le Conseiller Privé de Guerre Kuysmer, 10 mille écus; le Vice-Chancelier Born, 10 mille; le Conseiller de la Cour Trirr, 7 mille; le Conseiller de la Chambre des Finances Hohman, 10 mille; Mr. Winckler, 6 mille; Mr. Hauck, 8 mille; Mr. Frege, 10 mille; Mr. Schröder, 4 mille; Mr. Schrurbein, 10 mille; Mr. Sattler, 6 mille; Mr. Mittweider, 4 mille; Mr. Benelle; 6 mille; Mr. du Four, 8 mille; Mr. Barth, 6 mille; la Librairie de Weidman, 5 mille; la Librairie de Gleditsch, 5 mille; la Librairie de Breikopff, 5 mille; Mr. Etienne Richter, 6 mille; Mrs. Richter & Neuhaus, 6 mille; Mr. Beyer, 3 mille; Mr. Ortel, 4 mille; Mr. Hocheimer, 3 mille; Mr. Hanssen, 6 mille; Mr. Bering, 3 mille; Mr. Hemming, 3 mille; Mrs. Bertrand & Reyneman, 8 mille; les Frères Schmidt, 4 mille; Mrs. Muckler & Maury, 6 mille; Mrs. Kaufen & Fritsch, 4 mille; Mrs. Kurfner & Comp, 6 mille; Mr. Schubarth, 3 mille; Mr. Rabens-Erbert, 4 mille; Mr. Graff, 3 mille; le Conseiller de la Chambre des Finances Hor, 10 mille; Mr. Rummel, 6 mille; Mr. Eitelwein, 6 mille; Mr. Smith, Négociant Hollandois, 6 mille; Mr. Treitscher, 6 mille; Mr. Zombrock, 8 mille; Mr. du Mont, 8 mille; Mr. Bertrand, 10 mille; Mr. Schildbach, 8 mille; Mr. Beck, 6 mille; Mr. Bachman, 6 mille; Mr. Zemisch, 6 mille; Mr. Lambrecht, 6 mille; Mrs. Sichard, chacun 6 mille; & Mr. Mewisch, 4 mille; en tout 300 mille écus.

Le 10. arriva le jour fatal auquel l'exécution militaire

des Princes &c. Novemb. 1757. 443

militaire devoit avoir lieu si la somme de trois cens mille écus exigée n'étoit pas payée. Quelques particuliers firent les derniers efforts pour y satisfaire ; mais le plus grand nombre de ceux qui avoient été taxés s'étant trouvés dans l'impuissance de fournir leur quote-part, ils attendirent, dans la plus grande perplexité, le moment où ils acheveroient de toucher au période de leur ruine.

Dès que l'ordre fut donné, des Officiers suivis de Bas-Officiers, de Tambours & de Soldats, se répandirent dans les maisons de ces derniers, où ils occuperent d'abord les meilleures chambres, se firent donner à boire & à manger, s'accommoderent de tout ce qui leur parut propre pour leur usage, & se comporterent enfin comme des gens à la discrétion desquels on se trouvoit livré. Le nombre des Soldats fut doublé le lendemain dans quelques maisons.

Leypsig appauvrie par tout ce qu'elle a déjà souffert, & désolée par cette exécution, étoit pour lors réduite à un état d'autant plus fâcheux, que l'ombre de Foire qui y a été tenue cette année, n'a pas même suffi pour payer les fraix des Boutiques : Mais ce n'est pas tout. Tandis qu'on y gémissoit sous le poids de ses souffrances, que l'abbattement le plus morne exprimoit l'étendue de la désolation, une nouvelle demande vint y appesantir le comble des maux. Il s'agissoit dans cette Ville déserte d'une partie de ses habitans, de fournir au plutôt 200 hommes de recrues, & si on ne pouvoit pas les livrer de payer cent écus pour chacun.

Le Corps des Marchands & les autres particuliers reclamèrent l'effet de la promesse qui avoit été donnée de la part du Roi de Prusse pour

pour la liberté de la Foire. Ils représentèrent que cette exécution ayant lieu dans la semaine fixée pour les payemens, mettroit les habitans dans une impuissance encore plus réelle de satisfaire à ce qu'on exigeoit d'eux. Il leur fut déclaré en réponse, que les ordres du Roi de Prusse étoient précis, & qu'on ne pouvoit s'en écarter. Quelques maisons, où l'on n'avoit d'abord mis que 12 ou 15 hommes, en reçurent jusqu'à 20 & 30. Ceux qui voulurent être exempts de cette incommodité, ne s'en garantirent qu'en payant un Ecu, par jour, à chaque Officier; un demi-écu à chaque Bas-Officier, & 8 Grosches à chaque soldat. Toutes les affaires cessèrent aussi-tôt, & les étrangers qui étoient à *Leypsig*, craignant pour eux-mêmes, s'empresèrent de partir.

Les choses étoient dans cet état, & la Ville plongée dans la consternation, lorsqu'un Courrier, qui entra dans *Leypsig* le 15. avant midi, annonça l'arrivée du Roi de Prusse, que l'on vit paroître un moment après, accompagné de ses Gardes du Corps. Le calme se remit d'abord dans les esprits, par l'espérance où l'on étoit, que S. M. Pr. voudroit bien user de clémence envers une Ville épuisée, qui succomboit sous le poids de l'Exécution. Ce moment de satisfaction fut court. Un bruit soudain se répandit de tous côtés, que *Leypsig* alloit être livrée dans une heure au pillage. La désolation fut alors à son plus haut période. Les gémissemens des habitans de tout âge & de tout état exprimoient leur douleur, & chaque minute paroissoit leur indiquer le moment terrible, lorsqu'ils furent tirés de cette angoisse, en apprenant au bout de l'heure,

l'heure, que le pillage venoit d'être contre-mandé.

Le Roi de Prusse déclara, qu'il consentoit d'épargner la Ville, & de la garantir du pillage; mais qu'il falloit acquitter promptement la moitié de la somme qu'il avoit demandée, & prendre garde, que si l'on ne profitoit pas sur l'heure de la condescendance dont il vouloit bien user, la chose demeureroit rompuë sans retour. On traita sur le champ des conditions, qui furent réglées de cette manière.

Au lieu de 300 mille écus à quoi la Ville avoit été taxée, il fut convenu qu'elle en payeroit 150 mille, qui seroient acquittés dans le jour même. Tout ce que l'on put faire, fut de ramasser chez les Marchands & les autres particuliers, 50 mille écus. On donna des Lettres de Change sur *Amsterdam* & sur *Londres*, pour la valeur de 70 mille écus, & l'on s'engagea, moyennant des sûretés, de payer les 30 mille écus restans, après que les ôtages conduits à *Magdebourg* auroient été remis en liberté, & seroient de retour. En conséquence de cet arrangement, les Livres de Commerce, pris en séquestre, furent rendus à ceux de qui on les avoit enlevés. *

L'arrivée du Roi de Prusse à été suivie de celle
d'un

* Il faut remarquer à cet égard, que le Roi de Prusse, pour juger de la validité des excuses que le Corps des Négocians de *Leypsig*, a faites sur l'impossibilité d'acquitter la somme qui lui avoit été demandée, le Roi de Prusse avoit fait prendre & porter ses Livres chez le Commandant, & qu'ils y ont été scellés provisionnellement du sceau royal jusqu'à ce que l'examen en eut été fait.

d'un gros Corps de troupes, qui est entré dans la Ville & dans les Fauxbourgs. Ceci ne laissoit pas, nonobstant l'Exécution cessée, d'être une charge considérable pour les habitans. Car, il y a des maisons dans lesquelles on a logé jusqu'à 30 & 40 hommes. L'ordre leur a été recommandé, mais à condition que chaque soldat, outre le logement, la nourriture & le chauffage, recevra deux Grosches par-jour. Ce Corps de troupes faisoit partie de l'Armée que S. M. Pr. avoit alors près de *Bittelstadt* & de *Naumbourg*, & qu'Elle venoit de rassembler partie entre la *Sala* & l'*Elster*, & partie dans le voisinage de cette Ville, où elle étoit postée en Ligne de communication avec le Corps du Prince Maurice d'Anhalt-Dessau.

Pendant qu'on donnoit ces ordres, Mr. de Rezow, Intendant Général de l'Armée Prussienne, en adressa un autre aux Députés des Etats & de la Noblesse de l'Electorat, pour leur enjoindre de satisfaire, dans l'espace de huit jours, au paiement de la somme de six-cens mille écus qui leur avoit été demandée par forme de don gratuit, sous peine que l'exécution militaire seroit mise en usage dans les Terres Seigneuriales situées aux endroits où les troupes Prussiennes avoient leurs quartiers. La Noblesse se trouvant aussi peu en état de fournir cette somme gratuitement, que d'y satisfaire par contrainte, a résolu de plier sous le joug, & d'attendre les extrémités de l'exécution.

Mais jusqu'à présent cette exécution est suspendue. Les Prussiens occupés des opérations de la Campagne, l'ont remise à un autre tems. C'est donc à ces opérations les plus remarquables

des Princes &c. Novemb. 1757. 447
& succinctement déduites que nous allons conduire nos Lecteurs.

L'action qui s'est passée le 7. Septembre entre le Corps du Duc d'Ahrenberg & celui du Lieutenant-Général de Winterfeldt, dans laquelle ce Général a perdu la vie, a été suivie de l'abandon de *Gorlitz*, d'où les Prussiens ont retiré leurs troupes. Le Prince de Brunswich-Bevern, qui étoit campé avec son Armée dans les environs, s'est replié depuis sur *Roszenbourg*. Le Prince Charles de Lorraine & le Felt-Marechal Daun ont fait de leur côté des mouvemens pour pousser des détachemens en avant sur *Hennersdorff*, & pour resserrer de plus en plus les Prussiens par leur droite, en les obligeant de porter leur principale attention sur la défense de l'*Oder* & de la *Sprée*. Depuis la prise de *Zittau* les mouvemens de S. A. R. campée à *Schona*, avoient eu constamment pour objet de mettre son Armée dans une position qui assurât, par sa gauche, la communication avec *Dresde*, & par sa droite la communication avec le Corps du Général-Major *Jahnus* en *Silesie*. Sur le même système les troupes légères avoient formé une espèce de Cordon depuis la rive gauche de la *Neisse* jusqu'à la rive droite de l'*Elbe*, & depuis la droite de la *Neisse* jusqu'à la gauche de la *Queiss* sur *Lauban*, poste important sur cette dernière rivière, qui donne entrée dans la *Silesie* par la Principauté de *Jäüer*. Après cette disposition l'Armée a poussé des détachemens en avant sur *Gorlitz* & sur *Bautzen*. Elle est marchée par sa droite de *Klein-Schönan* sur *Ostritz*, & de là sur *Schöna* près de *Gorlitz*.

Ce mouvement a déterminé le Prince de Brunswich-Bevern, qui étoit campé avec l'Ar-
mée

mée Prussienne près de cette Ville, à renforcer sa droite d'un Corps de quatre mille Prussiens qui étoit resté aux environs de *Bautzen*. Sur quoi le Général Haddick est marché le 6 vers ce poste, d'où il a trouvé que la garnison s'étoit retirée, à la réserve d'un Bataillon resté dans le Château sous les ordres d'un Colonel, qui, voyant l'impossibilité d'être secouru, a pris le parti de se rendre prisonnier avec son Bataillon, comme on l'a déjà marqué. *Bautzen* étant pris, le Prince Charles de Lorraine & le Maréchal Daun ont continué de faire défiler des troupes par leur gauche, pour établir des postes sur la droite de l'*Elster*, au moyen desquels ils remplirent le but qu'ils s'étoient proposé de couper au Prince de Bevern la communication avec la *Saxe*, particulièrement avec *Dresde*, & de l'empêcher de tirer ses subsistances de ce côté-là.

Les troupes Autrichiennes ayant pris possession de *Gorlitz*, la droite de leur Armée s'avança sur *Lauban*. Les Généraux de Morocz & Beck, avec le Corps de troupes Hongroises qu'ils ont sous leur Commandement, & le Prince de Lobkowitz, Général-Major, ayant sous ses ordres un Corps de Cavalerie Allemande, ont poursuivi & harcelé l'arrière-garde des Prussiens, à la retraite de leur Armée des environs de *Gorlitz*.

Le Prince de Brunswick-Bevern, en exécutant cette retraite, a laissé entre la *Neisse* & la *Queiß*, le Corps de troupes que commandoit le feu Général de Winterfeldt, & que commande maintenant le Lieutenant-Général de la Mothe-Fouqué.

Le 14. l'Armée Autrichienne s'est remise en marche de *Lauban*. Le Corps qui en fut détaché

des Princes, &c. Novemb. 1757 449

ché aux ordres du Lieutenant-Général Haddick, & du Général-Major Mitrowski, lequel étoit arrivé plusieurs jours auparavant sur la droite de l'*Elbe*, tenoit pour lors la Ville de *Dresde* bloquée de ce côté-là; ce qui continuë.

La *Lusace* étant épuisée de subsistances, & le Prince de Brunswich-Bevern ne pouvant tirer celles dont il avoit besoin que de la *Silese*, il est entré avec son Armée dans ce Duché & y a établi son premier Camp à *Buntzlau* sur la droite du *Bober*. Ce parti lui paroissoit préférable à tout autre, pour être à portée dans cette position de couvrir ou de secourir les Places de la *Silese* contre lesquelles les Autrichiens dirigeroient leurs entreprises.

Le Prince Charles de Lorraine & le Maréchal Daun ayant rempli leur but, qui étoit d'obliger l'Armée Prussienne à se retirer de la *Lusace*, ils se sont occupés des dispositions pour pousser leurs progrès dans la *Silese*. Le Général Nadasti y est entré par *Lauban* & par *Löwenberg*. Il a été suivi par le Corps de Réserve aux ordres du Duc d'Ahfenberg, & par le Comte de Colowrath, qui a aussi un gros Corps de troupes sous son Commandement. Le reste de l'Armée ayant passé la *Queiss*, toutes les troupes dont elle est composée, se trouvoient rassemblées le 15. sur le territoire de ce Duché.

Sa marche, depuis le jour qu'elle y est entrée, ayant été dirigée en avant pour se porter sur l'*Oder*, elle vint camper le 18. à *Jäüer*. Elle a laissé *Schweidnitz* à sa droite, afin de mieux couper à l'ennemi la communication avec *Breslau*.

Pour arriver devant elle sur l'*Oder*, & se mettre à portée de protéger *Breslau*, le Prince de

Brunswick-Bevern est marché successivement de *Bunzlau* sur *Hagnau*, & de - là sur *Lignitz*. Son Armée ne s'y est point arrêtée, & a continué tout de suite, par une marche forcée, de s'avancer sur *Rudolffsbach* où elle arriva le 19. C'est avec la Carte du pays en main, qu'il convient de lire cet article, ainsi que ceux des mouvemens des autres Armées.

Le 20. & le 21. l'Armée de l'Impératrice-Reine fit un mouvement dirigé par sa droite, pour continuer à s'approcher de l'*Oder*, & se poster entre l'Armée Prussienne qu'elle avoit en front, & la Ville de *Breslau* qu'elle avoit à dos. Pendant les marches de cette Armée, depuis son entrée en *Silesie*, le Duc d'*Ahrenberg* a secondé ses opérations par des mouvemens qu'il a fait faire à son Corps de Réserve, aussi bien que le Général *Nadaſti*, le Général *Beck* & le Général *Jahnus*, qui, chacun dans leur Commandement, ont contribué à remplir le but général, en frayant aux troupes les moyens de pénétrer dans le Pays. Il y a eu pendant ces marches, de fréquentes escarmouches entre les troupes légères de ces Généraux & les Prussiens; dans l'une desquelles ces derniers ont fait prisonniers dans le Bois de *Tobenau*, un Officier & 65 Soldats Autrichiens, qu'on y avoit envoyés à la découverte.

Dans ces circonstances de la rentrée des troupes Autrichiennes dans la *Silesie*, l'Impératrice-Reine donna le 21. Septembre à *Vienne* une Déclaration, qui a été envoyée à ses Généraux, & par laquelle les habitans de ce Duché sont avertis « Que le Roi de Prusse ayant envahi » pour la quatrième fois les Etats Héritaires » de l'Impératrice, & ayant agi par-là contre

les Loix de l'Empire, contre la Paix publi-
que, & contre les Traités les plus solempnels
qui subsistoient entre lui & l'Impératrice; Sa
Maj. Impériale se regarde devant Dieu &
devant les hommes; dégagée des obligations
que lui imposoient ces Traités, & par con-
séquent dans le droit de regarder comme nulle
la cession de la *Silesie* & du Comté de *Glatz*,
& de les reconquérir sur le Roi de Prusse.
L'Impératrice y assure les habitans, que chacun
d'eux sera traité & protégé de la manière la
plus conforme à la justice, en conformité des
ordres qu'elle a donnés à ses Généraux, & par
lesquels il leur est enjoint de contenir leurs
troupes dans l'observation de la plus exacte
discipline, de n'exiger du Pays que les contri-
butions ordinaires, & de délivrer des quittan-
ces de tout ce qui sera fourni en nature, afin
d'être défalqué dans la suite sur le total des con-
tributions. L'Impératrice en chargeant ses Gé-
néraux de la publication de cette Déclaration,
a chargé aussi ses Ministres à la Diète de *Ra-
zisbonne*, de même que ceux qu'elle entretient
auprès des Puissances étrangères, d'y déclarer
Que Sa Maj. Impériale; par la conduite du
Roi de Prusse à son égard, se regarde libre
de toutes obligations quelconques contrac-
tées envers lui, soit par les Traités de *Bres-
lau* & de *Berlin*, soit par la Garantie de
l'Empire, soit par le Traité d'*Aix-la-Cha-
pelle*, tellement que ces Garanties ont perdu
leur force par l'atteinte que ce Prince a don-
née aux Traités, & qui rendant nulle la ces-
sion que l'Impératrice lui avoit faite de la
Silesie & du Comté de *Glatz*, rétablit Sa
Majesté Impériale dans tous les droits de

» Souveraineté qu'elle avoit sur ces Pays-là. »

La Déclaration publiée en *Sileſie*, a déterminé le Prince de Bevern à y oppoſer un Contre-Déclaration, par laquelle il rappelle les habitans du Duché de *Sileſie* & du Comté de *Glatz* à leur ſerment, & à leur devoir envers le Roi de Pruſſe, & les exhorte à y perſévérer, en rejettant toutes propoſitions & inſinuations contraires, & demeurant fermes dans les principes de leur fidélité & de leur attachement à S. M. Pruſſienne, ſans ſe laiſſer intimider par les menaces de l'ennemi, & ſans diſcontinuer un inſtant de faire les livraiſons ordinaires aux Officiers & aux magazins de l'Armée que le Roi leur Maître employe à la protection de ſes Etats de *Sileſie*; déclarant que ceux qui contreviendront à ſes intentions royales, ſeront punis comme des rebelles & dans toute la rigueur des loix.

Pendant que les deux Armées s'avançoient en *Sileſie*, le Corps de troupes Pruſſiennes commandé par le Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau, campoit entre *Wurtzen* & *Uylenberg*, dans une poſition avantageuſe entre la *Mulda* & l'*Elbe*, ayant la première de ces deux rivières en front & la ſeconde à dos. Ses flancs étoient couverts par des Bois à la droite & à la gauche, & le centre étoit placé ſur des hauteurs qui dominent le terrain des environs. Le Roi avoit indiqué lui-même ce Camp au Prince d'Anhalt-Deſſau pour couvrir dans cette poſition l'Armée de *Thuringe*, & pour être à portée de s'oppoſer aux mouvemens que les Autrichiens feroient de ce côté-là. Il avoit de plus laiſſé un Corps de quelques mille hommes dans le Comté de *Glatz* outre une garniſon dans la Fortereſſe
de

des Princes &c. Novemb. 1757. 453

de ce nom, dont plusieurs détachemens étoient allé faire des courses dans la *Bohème*. Surquoi le Prince Charles de Lorraine vouloit faire avancer du même côté les troupes de Bavière & celles de Wirtemberg, afin de s'unir avec celles de son Armée qui sont demeurées postées sur l'*Elbe* près de *Königs-Gratz*; mais ce dessein n'a pas été exécuté. Ces troupes ont eu ordre de joindre le gros de l'Armée Autrichienne actuellement en *Silésie*, où elles se sont rendus.

Cette Armée, après avoir passé en avant de *Jäuer* sur *Nicolstadt*, est marchée sur *Lignitz*, & mit son camp le 24. Septembre à *Grünberg*. Celle du Prince de Brunswich-Bevern s'est retirée des environs de *Lignitz* à *Neumarck*, n'ayant pû emporter qu'une partie des provisions qu'elle y avoit amassées. Elle a laissé dans *Lignitz* 400 mille portions de pain, 60 muïds d'aveine, 30 tonneaux de farine & 130 tonneaux de sel. Le Général Beck a aussi enlevé à la retraite des Prussiens 72 charettes chargées d'aveine & quelques chariots de bagage. Le Général Schrôger leur a pris, de son côté à *Malsch*, un magasin de 500 tonneaux de sel; & le Général-Major de Morocz, qui étoit marché de même à la poursuite de l'ennemi, lui a enlevé 32 charettes d'aveine. Le Prince de Bevern en se rendant avec son Armée de *Lignitz* à *Neumarck*, dans l'objet de couvrir *Breslau*, n'est cependant pas demeuré dans cette position. Il a rabattu par sa droite sur *Parchwitz*, où il a fait camper son Armée sur deux lignes, la seconde addossée à l'*Oder* & tirant par sa gauche sur *Neumarck*. Celle de l'Impératrice-Reine fit le 26. un mouvement en avant au moyen duquel elle s'est approchée du

Prince de Bevern jusqu'à la portée du canon.

Les Prussiens avoient garni d'artillerie le village de *Parchwitz*, qu'ils avoient fait occuper par un gros Corps d'Infanterie. On s'y est canonné de part & d'autre pendant près de trois heures avec une égale vivacité. Les Prussiens avoient des troupes postées en avant de *Parchwitz*, qui ont beaucoup souffert du feu de l'artillerie Autrichienne. La leur a aussi causé aux Autrichiens une perte d'environ 200 hommes tués & blessés. Dans la position où étoient alors les deux Armées, une Bataille paroïssoit comme inévitable entre-elles; cependant elle n'a pas eu lieu. Celle des Prussiens, quoique encore forte de près de trente mille Combattans, a abandonné tout-à-coup la gauche de l'*Oder*, pour se replier sur la droite de ce fleuve. Ce fut le 29. qu'elle exécuta ce passage près de *Leubus*, sur six ponts, où l'on fit passer les bagages & l'artillerie, pendant que le reste des troupes traversa la rivière avec des pontons & dans des barques. Le Prince de Bevern, après avoir rassemblé son Armée sur la droite de l'*Oder*, a établi son Camp près de *Wohlau*, & a fait défiler ses gros bagages vers *Breslau*. A cette retraite, son monde a été poursuivi par les détachemens des troupes légères Autrichiennes, dont quelques-uns ont passé l'*Oder*.

Pour profiter du tour que prenoient les affaires, le Lieutenant-Général Petazzi, des troupes Autrichiennes, avoit été détaché le 27. avec un Corps vers *Schweidnitz*, afin de tenir cette Place bloquée. Le Comte de Nadasti s'est posté à quelque distance, ayant sous ses ordres un gros Corps d'Infanterie & de Cavalerie &

les

des Princes &c. Novemb. 1757. 455

les troupes de Baviere, pour couper aux Prussiens la communication avec cette Place & avec les postes fortifiés de la *Haute-Sibésie*. La garnison de *Schweidnitz* fit le 29. une sortie avec 800 hommes d'Infanterie & 600 Hussars. Elle attaqua les postes avancés du Général Petazzi, qui s'étant réunis, obligèrent ce détachement, après avoir escarmouché quelque tems avec lui, de rentrer dans la Place.

Le 2. Octobre l'Armée de l'Impératrice a fait un mouvement pour appuyer sa droite aux Fauxbourgs de *Breslau*, que les Prussiens qui avoient quitté leur Camp de *Wohlau* & s'étoient avancés vers cette Capitale, travailloient pour lors en diligence à fortifier, en y élevant des redoutes & des retranchemens qu'ils garnissoient d'artillerie. Dans la nuit de ce jour au 3. ils ont fait une tentative pour reprendre un poste appelé *Gros-Mochberg*, dont le Général Schröder s'étoit emparé, & qui couvroit le flanc droit des Autrichiens. Il y a eu à cette occasion une vive escarmouche, qui a courté du monde. On en fait monter le nombre à plus de 600 hommes tués & blessés de part & d'autre.

Les opérations du Prince Charles de Lorraine & du Maréchal Daun étoient pour lors dirigées sur deux objets, dont l'un tendoit à se rendre maîtres de *Breslau*, & l'autre à se procurer la possession de *Schweidnitz*. Pour cet effet S. A. Royale se résolut de ne pas tarder à attaquer cette dernière Place & de tâcher de la réduire par un bombardement. En attendant, sa garnison fait de fréquentes sorties sur les troupes du Général Nadasti qui y sont employées au blocus; mais ces sorties, que les Prussiens

siens exécutoient rarement sans qu'il leur en coûté des morts & des blessés, n'ont pû encore obliger les Détachemens Autrichiens à se retirer des postes dans lesquels ils se sont établis pour la resserer. Les dispositions au moyen desquelles on se prépare à y jeter des bombes & des boulets rouges étant achevées, font croire une reddition d'autant moins tardive, que la Place n'est point pourvûë de Casernes où la garnison puisse se mettre à l'abri des effets d'un bombardement. Quant à *Breslau*, il semble qu'on veut ménager davantage cette grande Ville, où le Prince de Bevern est parvenu à devancer les Autrichiens, en y jettant une très-forte garnison. Il la couvre d'ailleurs avec son Armée. Il avoit gagné deux marches sur eux. Du reste il n'y a que marches forcées dans toutes ses manœuvres; ce qui fatigue extraordinairement ses troupes. Il a retranché son Camp sur la droite de l'*Oder*, dans le dessein apparent d'y tenir ferme. Ce Camp est dans une position fort avantageuse, & y étoit encore le 13. Octobre.

Le Général Beck des Autrichiens qui passa l'*Oder* le 9. avec un gros Corps de troupes à une lieuë au-dessous de *Breslau*, a beaucoup interrompu la communication qu'il avoit conservée par sa droite; & à la gauche de l'*Oder* *Breslau* n'en a plus de ce côté-là avec le reste de la *Silésie*. Les troupes du Prince Charles de Lorraine & du Maréchal Daun qui depuis plusieurs jours avoient leur quartier général à *Lissa*, tendoient alors au passage de l'*Oder*, avec la plus grande partie de leur Armée, pendant que le reste seroit employé à bloquer les Places fortes de la *Silésie*, & à conserver les

Villes

des Princes &c. Novemb. 1757. 457

Villes de *Jauer* & de *Lignitz*, de même que les postes occupés par leurs troupes depuis la gauche de l'*Oder* jusqu'aux frontières de la *Lusace*. Le passage de cette rivière a continué jusqu'au 16, par détachemens de Cavalerie & de troupes légères, en attendant que l'on fût en état d'y faire passer le gros de l'Armée. Ce qui d'ailleurs paroissoit pour lors de ces dispositions, étoit d'amener les choses le plus promptement qu'il seroit possible à une décision, afin de parvenir à se rendre maîtres de *Breslau*, & de terminer par là les opérations de cette campagne, qui devient pénible à cause de la saison avancée. Le Prince Charles a été plusieurs fois reconnoître la position des ennemis, qui avoient jusques-là tiré leurs principales subsistances du côté de *Woblan*: mais S. A. R. y a fait marcher des détachemens de Cavalerie & de Hussars, pour intercepter leurs Convois, & elle se porte en tout à les resserrer dans le terrain qu'ils occupent en-deçà de l'*Oder*. Les Prussiens se tenoient cependant encore fort tranquilles à *Schweidnitz* le 20. Octobre, quoique tout fut presque achevé pour y faire les attaques propres à réduire cette Place.

On jugea aussi dans ce tems l'Armée de l'Impératrice assez considérable pour pouvoir en détacher un Corps vers la *Saxe*, le Baron de Marshall, Général d'Infanterie, dont la valeur est connue, a été chargé du Commandement de ce Corps. En conséquence il s'est mis en marche par la droite de l'*Elbe*, tirant vers *Dresde*, & menant avec lui un train d'artillerie. L'objet de la marche de ce Corps est de couper la garnison de *Dresde* d'avec le reste des troupes Prussiennes, pour obliger cette garnison à rendre

rendre la Place, soit par un blocus, ou par les autres moyens que ce Général jugera à propos de mettre en usage. Il étoit encore à *Buntzen* le 20. Octobre.

Nous nous arrêterons ici à ce détail succinct des mouvemens des deux Armées Autrichienne & Prussienne qui sont en *Silesie*, en passant sur bien de ces marches & contremarches de détachemens, qui sont souvent accompagnées de petits coups de main, & qui ne font rien aux affaires principales. Mais en voici un qui mérite d'être rapporté, ayant été très-habilement exécuté contre la Capitale de l'Electorat de *Brandebourg*, par le Général Haddick, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. Nous nous servons d'abord pour ce narré, d'une relation que la Cour de *Berlin* elle-même en a fait publier & que voici. Celle des Autrichiens qui en diffère, sera donnée un autre mois.

» Un gros Corps de troupes Autrichiennes
 » qui étoit resté dans les environs de *Gorlitz*,
 » depuis le jour que l'Armée du Roi, aussi-bien
 » que la leur étoient marchées en *Silesie*, à
 » saisi le tems que Sa Maj. étoit à *Naumbourg*,
 » & que le Prince Maurice d'Anhalt-Dessau
 » s'étoit rendu à *Torgau*, pour faire une inva-
 » sion dans la *Marche*. Ce fut le 16. de ce mois
 » (d'Octobre) que le Général Haddick parut
 » devant les Portes de cette Ville. (de *Berlin*.)
 » Le Corps qu'il commandoit, composé de
 » troupes régulières, d'Infanterie, de Cuiras-
 » siers & de Hussars, montoit à environ 7000
 » hommes, & il étoit pourvû d'un train d'ar-
 » tillerie. Vers les onze heures il fit sommer
 » la Ville de se rendre. Il attaqua presque au
 » même instant les Portes de *Silesie* & de *Cot-*
 » *bns*, qu'il força après une légère résistance,

» & après avoir renversé à coups de canon, les
» palissades. Il étoit d'ailleurs impossible de dé-
» fendre une Ville aussi vaste & ouverte de
» tous côtés, avec une garnison de cinq Ba-
» taillons, partie de Milices, & qui propre-
» ment n'étoient destinés que pour garder la
» Famille Royale. Dans ce premier desordre,
» la Famille Royale, escortée de la garnison,
» se rendit à la Forteresse de *Spandau*, située
» à deux miles d'ici. Tout ce qu'on put faire
» pour arrêter l'ennemi, qui s'avançoit avec
» effort, fut de détacher 500 hommes vers les
» Portes dont les Autrichiens s'étoient déjà
» rendus maîtres, & lesquels y firent si bien
» leur devoir qu'ils blessèrent & tuèrent quel-
» ques Soldats ennemis. On a trouvé des nô-
» tres 50 hommes tués. Quelques-uns ont
» aussi été faits prisonniers. Le reste, qui ne
» put résister plus long-tems au nombre su-
» périeur des ennemis, lesquels attaquoient
» avec leur infanterie & leur Cavalerie, & avec
» un feu terrible de cartouches, se retira dans
» la Ville, en se repliant sur la garnison. Dès-
» que la Famille Royale fut partie, le Magi-
» strat, sur la réquisition de la Bourgeoisie,
» envoya des Députés au Général Haddick,
» pour traiter avec lui. Ce Général, de son
» côté, envoya deux Officiers à la Maison de
» de Ville, & l'on convint enfin de donner
» deux cens mille écus de contribution. Aussi-
» tôt qu'il eut reçu cette somme le 17. à cinq
» heures du matin, il s'en retourna prompte-
» ment, parce qu'il fut averti de l'approche du
» Prince Maurice d'Anhalt-Desseau, à qui
» le Roi avoit ordonné d'aller incontinent
» avec les troupes qu'il avoit sous ses ordres,
» au secours de la Capitale, Ce Prince fit tout

» ce qu'il put pour arriver à tems, puisqu'il
 » partit le 15. de *Torgau*, & se trouva le 18.
 » à *Berlin*; mais il n'a pas été possible de pré-
 » venir ou d'atteindre l'ennemi, qui avoit
 » trois marches d'avance. Ce jour-là la Cour
 » est revenue de *Spandau* à *Berlin*; & le Corps
 » du Général *Haddick*, qui y a pénétré s'est
 » replié sur *Luben* pour se rendre en *Saxe*,
 » afin d'éviter le Corps du Prince *Maurice*
 » d'*Anhalt*. »

Voilà le coup imprévu, mais exécuté. Comme malgré l'éloignement du Général *Haddick*, & la position avantageuse des troupes du Roi, qui a pourvu à la défense de *Berlin*, il pourroit survenir des événemens qui missent cette Ville dans le risque d'une nouvelle visite, Sa Maj. ne craignant apparemment rien pour *Magdebourg*, a jugé que la Reine & la Famille Royale seroient moins exposées en cette Ville qu'à *Spandau*, aux inconvéniens que les circonstances du tems peuvent faire naître & qui troubleroit la tranquillité de leur séjour. En conformité, tout a été réglé pour leur départ, qui eut lieu le 23. pour cette Place, où le département des affaires étrangères a aussi été transféré. La Chambre des Finances reste à *Berlin*, de même que le Collège de Justice. On y laisse en même tems quelque garnison.

Passons maintenant à l'Armée que Sa Maj. Prussienne commande en Personne, à celle de l'Empire & de France combinée, & à celle du Maréchal de Richelieu, qui tiennent encore la campagne, comme celles de *Silésie*. Leurs mouvemens sont compliqués. On en tirera le plus de jour qu'il est possible dans le récit succinct que nous allons en faire,

des Princes &c. Novemb. 1757. 461

Le Roi de Prusse, après avoir passé la *Sala* avec son Armée, s'est porté sur *Erfurth*, en a pris possession le 14. de Septembre, & a campé son Armée dans les environs de cette Ville, dont il a détaché un Corps commandé par le Prince Ferdinand de Brunswich pour protéger la Principauté de *Halberstatt* & le Duché de *Magdebourg*. L'Armée de l'Empire aux ordres du Prince de Saxe-Hildbourghausen & celle du Prince de Soubise s'étoient repliées du côté d'*Eysenach* deux jours avant l'arrivée de S. M. Prussienne à *Erfurth*, afin d'y attendre leurs renforts, laissant cependant six Bataillons dans la Citadelle de *Petersberg* avec ordre de se défendre & d'y tenir jusqu'à ce que les deux Princes fussent de retour avec le renfort qui devoit les joindre. Ces six Bataillons ont été sommés par les Prussiens, mais inutilement, ils ont fait ferme. Pendant quinze jours le Roi de Prusse s'est arrêté près d'*Erfurth*, attendant l'approche des troupes de l'Empire & de France, mais qu'il n'a pas jugé devoir aller chercher vers *Eysenach* où elles étoient retranchées. Sa Maj. a repris en conséquence le chemin de *Naumbourg*; & le 29. elle a eu son Quartier-Général à *Buttelfatt*, à portée de l'Armée qu'elle avoit en *Saxe*. Sa retraite a fait revenir les Princes de Soubise & de Saxe-Hildbourghausen avec les troupes de France & de l'Empire à *Gotha*, à *Erfurth* & à *Weimar*. Ce qui dérangoit un peu les dernières étoit la défection, mais qui n'est plus si grande depuis qu'on a pris des mesures pour les contenir à leurs drapeaux. Le projet de ces deux Princes étoit de marcher directement sur *Leypsig*, pour commencer par dégager cette Ville, & à l'aide d'un Corps

Corps qui doit les joindre, envoyé par le Maréchal de Richelieu, de s'avancer ensuite du côté de *Dresde*, tandis qu'un Corps de troupes François se porteroit sur *Magdebourg*, afin de mettre les Prussiens dans la nécessité de partager leurs forces.

Une Ordonnance du Prince de Saxe-Hildbourghausen, émanée en sa qualité de Felt-Maréchal de l'Armée de l'Empire, & adressée aux Sujets de l'Electorat de *Saxe*, précédoit sa marche. Elle porte « qu'ils ayent à cesser dès-à-présent de fournir aucunes contributions ni livraisons de vivres aux troupes du Roi de Prusse, attendu que le secours qui est en marche pour les délivrer approche des frontières de cet Electorat, & que le joug sous lequel ils ont été tenus au-delà du terme d'une année est sur le point de cesser. »

Lorsque le Roi de Prusse a quitté en dernier lieu les environs d'*Erfurth*, son Armée a été harcelée quelque-tems par les Hussars du Général-Major Loudon qui ont fait quelques prisonniers sur les troupes de l'arrière-garde & qui se sont avancés ensuite sur la *Sala*, de même que les Hussars & Volontaires François du Comte de Turpin. Le double séjour de S. M. Prussienne près d'*Erfurth* a coûté une livraison considérable de vivres & de fourages, outre le paiement d'une somme de 150 mille écus que le Magistrat a été obligé d'acquitter en conséquence d'une première demande, outre trente mille écus auxquels le Clergé Catholique a été taxé en particulier. Ce Prince par l'activité des mouvemens sur lesquels nous passons, mais qu'il a faits pendant tout le mois de Septembre, a fait assez connoître que la multitude des obstacles

stacles ne le rebutte point, & qu'il a cherché à parer à tous les inconvéniens. Sa marche dans la *Thuringe* jusqu'au-delà d'*Erfurth*, en est une preuve. Et si les opérations qui se sont faites d'un autre côté, & qui devoient être l'effet d'un concert suivi avoient répondu aux mesures qu'il avoit prises, il eût pû se flatter de voir les choses tourner différemment de ce qu'elles ont fait. C'est ce qu'on observe positivement chez les Prussiens.

Entre - autres choses ils font remarquer » Qu'il
» eût été avantageux pour la réussite des me-
» sures concertées, qu'après la Bataille de *Ha-*
» *stenbeck*, l'Armée d'observation, au lieu de
» se replier sur *Hamelén* & sur le *Bas - Weser*,
» eût rabattu sur la *Leine*, en se couvrant de
» cette rivière, & que de - là elle se fût portée
» sur *Wolfenbuttel*, & successivement sur *Hal-*
» *berstadt* & *Magdebourg*, où elle auroit pû,
» dans un Camp retranché, attendre sous le ca-
» non de cette Place, la jonction des forces
» Prussiennes. Près de trente mille hommes de
» bonnes troupes, que la Convention du 8.
» Septembre a rendus inutiles, eussent pû con-
» tribuer à seconder les opérations des Armées
» Prussiennes, & à réparer le desavantage de
» l'action du 18. Juin; échec qui eût été beau-
» coup moins sensible par ses suites, sans l'ina-
» ctivité où la Convention du 8. Septembre a
» réduit cette même Armée. »

C'est là une de ces réflexions qui peut porter sur quelque chose de fondé. Le Roi de Prusse la trouve juste. Ses plaintes au Roi de la Grande - Bretagne au sujet de la Convention faite le confirment. Sa crainte de voir les François s'avancer du côté de *Halberstadt*, l'a engagé

gagé à détacher vers cette Principauté le Prince Ferdinand de Brunswich avec un Corps de troupes, pour la protéger, ainsi que le Duché de *Magdebourg*. Un Détachement François qui avoit pris poste à *Egeln* à quelque distance de *Halberstadt*, y a été surpris à l'entrée de ce Prince dans la Principauté, y a été investi, puis fait prisonnier. A *Osterwick* & en d'autres postes, il y a eu aussi divers Officiers François faits prisonniers des Prussiens dans le Pays de *Halberstadt*, & qui tous ont été menés à *Magdebourg*, d'où quelques uns ont depuis été relâchés sur leur parole, mais à condition de ne point servir contre la Prusse durant le cours de cette guerre. Le Marquis de Lusignan, Colonel de Cavalerie, est du nombre. Les autres Officiers pris à *Egeln* avec lui & ailleurs, & qui ont été conduits à *Magdebourg*, sont six Capitaines, cinq Lieutenants, six Cornettes & quatre Maréchaux des Logis. Les Cavaliers & Soldats sont comptés à 350. Mais le Duc d'Ayen, qui commande à *Brunswich*, étant venu, à la tête d'un Détachement de Dragons, reconnoître les mouvemens des Prussiens dans les environs de *Halberstadt* & de *Magdebourg*, leur a enlevé à cette occasion un poste de 150 hommes, qu'ils avoient établi dans le Château de *Regenstein*. D'autres rencontres de Partis & de Détachemens seroient à rapporter jusqu'au 24. Septembre; mais il faut les passer pour passer au gros des Armées.

Depuis la suspension d'armes du 8. Septembre, le Maréchal de Richelieu étoit occupé à rassembler ses forces vers la Principauté de *Halberstadt*, pour être à portée de seconder les opérations du Prince de Soubise, lorsqu'il reçut

la nouvelle de la retraite de l'Armée Russe employée à exécuter la diversion contre la Prusse. Cette nouvelle a causé d'abord beaucoup de surprise dans l'Armée Française, qui ayant été rassemblée près de *Wolffenbuttel*, fut partagée en deux Corps, l'un desquels est marché en *Thuringe* pour se joindre au Corps d'Armée du Prince de Soubise. L'autre a dirigé sa marche vers le Duché de *Magdebourg*.

Les François reprirent le 28. possession d'*Osterwick* ou le Maréchal de Richelieu établit son quartier. Le lendemain ils s'avancèrent jusqu'à *Halberstadt*, d'où les Prussiens s'étoient retirés, & où l'on reçut de nouveau garnison Française. Le Corps des Volontaires de Fischer passa en ce tems dans les environs de *Goslar*, pour marcher en *Thuringe*, afin de s'unir avec le Corps du Prince de Soubise.

Le Maréchal de Richelieu étant ainsi entré avec ses principales forces dans le Pays de *Halberstadt*, le Prince Ferdinand de Brunswich s'est posté avec son Corps de troupes à *Wantzleben*, à deux miles au-delà de *Magdebourg*, dans un endroit que la situation rend avantageux. La *Marche-Electorale* n'en a pas moins été mise sous contribution. Un gros Corps de troupes Françaises s'étant avancé vers *Magdebourg* & sur la frontière des Etats de *Brandebourg*, y a exigé un million de rations de fourrages, 1500 sacs de froment, mille sacs de seigle & mille sacs d'orge. Et afin que les Terres, les Châteaux, les Communautés & autres lieux du Pays où l'on désireroit des Sauvages pussent les obtenir plus promptement, on a établi dans le voisinage de la frontière, un Bureau où elles sont distribuées à raison de 15,

20, 25 & 30 ducats. L'ordre a été donné en même-tems d'observer une rigide discipline pour le territoire de *Brandebourg*, & d'y ménager les terres, afin que les habitans demeurassent chez eux & fussent en état de pourvoir avec plus d'aifance aux besoins des troupes. Quelques Baillages ayant été tardifs à se conformer aux sommations qui leur ont été faites, on a enlevé de chez eux les Baillifs de ces endroits-là, & ils ont été conduits à *Cell*, où ils sont retenus en ôtage pour sureré des demandes contenues dans ces sommations.

C'est dans le voisinage de *Halberstatt* que le Maréchal de Richelieu s'est campé, & il y étoit encore vers la fin d'Octobre, pour remplir par-là le double objet qu'il s'est proposé, de contenir les troupes Prussiennes de la garnison de *Magdebourg* & celles que le Prince Ferdinand de Brunswich a sous ses ordres, de les empêcher d'inquiéter les environs de *Halberstatt*, & de s'assurer dans cette position les moyens de seconder les opérations du Prince de Soubise du côté de la *Saxe*. Pour répondre au même but, le Marquis d'Armantieres s'est posté en avant de *Quedlinbourg* où il campe avec un Corps de 5 à 6 mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Il y a beaucoup de malades dans cette Armée du Maréchal de Richelieu, que nous laisserons jusqu'à un autre mois, dans la position qu'elle a prise près de *Halberstatt*.

On va rapporter ce que les autres Armées présentent encore de remarquable.

Après que la somme de 150 mille écus, à laquelle le Roi de Prusse avoit modéré la demande de 300 mille qu'il avoit faite à la Ville

de *Leypsig*, eut été acquittée de la manière qu'on l'a marqué, ce Prince fut occupé pendant la journée du 15. Octobre à donner & à expédier divers ordres relatifs à la nouvelle qu'il avoit reçue dès le 13, que *Berlin* étoit menacée de la part des troupes Autrichiennes du Général Haddick, & que leurs Hussars faisoient des courses jusqu'à la *Sprée*. Le Prince Maurice d'Anhalt-Deßau fut chargé en même-tems de se porter avec un gros de Cavalerie & quelque Infanterie vers cette rivière, pour mettre *Berlin* à l'abri d'insulte: Et le 16. de grand matin Sa Maj. Prussienne partit de *Leypsig*, afin de s'avancer elle-même du côté de cette Capitale, & de rassurer par sa présence les habitans allarmés de sa résidence. Après y avoir pourvu de son mieux à quelque défense, elle est marchée avec un Corps de troupes à *Juterbock* sur la frontière de la *Basse-Lusace*, où elle se croyoit à portée de couvrir le *Brandebourg*, & d'entretenir la communication avec la *Silésie*. De cette marche elle est revenue à *Leypsig*, où elle a trouvé le Prince de Prusse malade, & lui a fait une visite. De-là elle a passé en *Silésie*, laissant le commandement de ses troupes qui sont au nombre d'environ 10000 hommes à *Leypsig* & dans le voisinage, au Felt-Maréchal Keith. C'est quelque chose de surprenant de voir ce Monarque supporter les fatigues continuelles comme il fait; toujours actif, toujours en mouvement, occupé de mille soins, se partageant à tous, volant par-tout où la nécessité l'appelle, bravant la fortune & les revers, & assez constant pour n'en être pas encore rebutté.

A *Naumbourg* où il a eu son Quartier-Général, la Ville avoit été taxée à 150 mille écus, qu'elle a été dans l'impuissance de payer. Surquoi les Magistrats ont été enlevés de chez eux & amenés à *Leypsig* en otage, pour caution de la somme exigée.

Les prussiens ayant abandonné la rive gauche de la *Sala*, & retiré de *Naumbourg* la garnison qu'ils y avoient mise, l'avant-garde des troupes Françaises y arriva le 21. Octobre, sous les ordres du Comte de Saint Germain, Lieutenant-Général. L'Armée de l'Empire & celle du Prince de Soubise quitterent le 23. les environs d'*Erfurth* pour s'avancer du même côté. La seconde de ces Armées avoit été jointe

près de *Mulhausen* par le secours que le Maréchal de Richelieu avoit détaché de la sienne, sous les ordres du Duc de Broglie. Les troupes réunies arrivoient alors sur la gauche de la *Sala*. Les postes sur la droite de cette rivière s'en étoient retirés pour aller joindre ceux qui étoient déjà près *Leypsig* & dans les environs. Le Prince de Bade-Dourlach a effectué cette retraite, ayant été détaché avec sept Régimens qui se sont portés en avant sur *Weiffensfels* & sur *Mersebourg*.

Enfin toutes les troupes de l'Armée de l'Empire & de celle de France combinée, que nous ne pouvons suivre dans leurs marches, ont passé la *Sala*, & poussé le 23. Octobre des détachemens en avant sur *Leypsig*, qui ont escarmouché avec les Hussars Prussiens. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen a pris ce jour-là son Quartier-Général à *Pegau* à trois lieues de cette Ville, le Prince de Soubise à *Weiffensfels*, le Comte de St. Germain s'est mis à *Mersebourg*, & le Comte de Laudon avec ses Croates à *Zwenke*. De tous ces endroits, de même que de *Naumbourg*, les détachemens Prussiens s'étoient repliés sur *Leypsig*, & y formoient le 24. une garnison de plus de six mille hommes, outre un petit Corps campé devant la Ville.

Ce jour-là, le précédent & le suivant le Felt-Maréchal Keith, qui commande ces troupes, fut sommé par le Prince d'Hildbourghausen jusqu'à trois fois d'évacuer *Leypsig*; mais pour réponse il a menacé de mettre le feu aux Fauxbourg, & de ne pas même épargner la Ville si les troupes de l'Empire & de France s'avançoient pour l'y attaquer. *Leypsig* se trouvoit donc le 25 dans des allarmes qui augmentoient d'heure en heure, lorsqu'il en arriva un Député au Prince de Hildbourghausen, pour lui lui annoncer le malheur auquel il l'exposeroit par son attaque. Le Prince répondit qu'en conformité de ses ordres il menageroit l'Electorat de *Saxe*; & nommément la Ville de *Leypsig*, le plus qu'il seroit possible; mais qu'il seroit ce qui dépend de lui pour avoir la garnison Prussienne prisonniere de guerre, puisqu'elle ne l'évacuoit point; qu'au reste la menace du Général Keith ne devoit nullement inquiéter les habitans; qu'il s'abstiendrait d'autant plus de

des Princes &c. Novemb. 1757. 469

de l'exécuter, qu'il en seroit assuré qu'on prendroit la revanche sur les Villes du *Brandebourg*, & que *Berlin* payeroit pour *Leypsig*.

Le Roi de Prusse est rentré le 26. dans *Leypsig*. Comme il faisoit pour lors marcher des troupes en toute diligence vers cette Ville, on pourroit bien en apprendre encore l'événement d'une Bataille, dont de continuelles escarmouches entre les avant-gardes paroissent être les ayant-coueurs. C'est ce que l'on aura à rapporter dans un nouveau Journal, avec quelque détail plus circonstancié de ce que l'on annonce à present. L'on saura aussi si l'évacuation de l'infortuné Electorat de Saxe par l'ennemi qu'il traite si durement, se fa le prix d'une nouvelle effusion de sang. La Reine de Pologne avec son auguste Famille; renfermée dans le Pa'ais qu'elle occupe à *Dresde*, reçoit avec toute la tranquillité & la confiance qu'on lui connoit, les nouvelles de ce qui se passe à *Leypsig*, où l'on désolé les environs, où les Prussiens prennent à tâche de ruiner, d'abattre, de renverser en un moment, comme ils ont fait dans les environs de *Dresde*, ce qui a été le fruit de bien des années de construction, de culture & de dépense. Quant à *Dresde*, le Général de Marshall s'en approche par la droite de l'*Elbe* avec le Corps que le Prince Charles de Lorraine a détaché de la *Lusace*. On compte ainsi de voir bientôt cette Capitale au milieu des troupes Autrichiennes.

Voilà ce qu'on avoit de plus essentiel à marquer dans le présent Journal, des Armées. Leurs mouvemens divers & ce qui les a accompagné en petites attaques, n'ont pû y être rapportés avec toutes les circonstances qui se présentent d'ordinaire de ces faits. Ces détails sont trop longs pour nos feuilles, & ne portent d'ailleurs sur rien de fort intéressant.

EMBDEN. Les Prussiens continuant leurs exactions en *Saxe*, il a été jugé d'établir aussi dans l'*Oostfrie*, outre ce qui en en a déjà été tiré & ce qu'on en tire, des contributions qui approchent d'une certaine proportion, mais non de l'exaction & de l'épuisement. En conséquence, les Généraux François qui sont dans cette Province ont formé au nom de l'Impératrice-Reine la liste d'une contribution de

trois cens dix-sept mille écus, qui y a été réparée sur les différentes Villes. Cette somme doit être payée du 1. au 9. du présent mois de Novembre, à peine d'exécution militaire.

CLEVES. Le Maréchal de Richelieu ayant résolu d'envoyer plusieurs Régimens en quartiers d'hiver dans ce Duché, l'ordre est venu de faire les dispositions nécessaires pour les y recevoir. De là on a réitéré les défenses de sortir du bled ou d'autres subsistances de ce Pays. On ramasse à la campagne tout ce qu'il y a de grains, de foin & de paille; & les paysans ont ordre d'en livrer la troisième partie dans les magasins établis pour la subsistance de l'Armée. On y a de plus fait une nouvelle demande de huit cens mille écus; & ceux qui refuseront de payer, seront exécutés militairement; le tout sur le pied de ce qui se passe en *Saxe*.

GUELDRES. Depuis la reddition de cette Ville, elle est occupée par une garnison composée de deux Bataillons de troupes Françaises. Il paroît comme décidé que cette Ville & le Duché qui en porte le nom seront réunis à la *Gueldres-Autrichienne*, pour ne faire désormais qu'une seule & même Province. En conséquence, l'on a supprimé dans *Gueldres* le Collège qui y portoit le nom de Chambre des Domaines, & lequel a été réuni avec la Chambre des Domaines de *Ruremonde*. Le Collège de Justice est demeuré sur l'ancien pied, conformément à ce qui a été stipulé par la Capitulation.

BRUNSWICH. Il a été fait par rapport au Duché de ce nom, une Convention avec le Général de l'Armée Française, en vertu de laquelle ce Duché ne sera traité que sur le pied d'Etat neutre, & non d'Etat conquis. Les Cours de *Vienne* & de *Versailles*, en donnant les mains à cette Convention, ont voulu faire connoître au Duc de Brunswick-Wolfenbuttel les égards qu'elles étoient disposées à lui marquer dans les occasions.

STADE. Les conditions stipulées par la Convention du 8. Septembre, au sujet des troupes Hannoveriennes, n'ont point souffert de changement. Les choses sont demeurées à cet égard sur le pied où elles avoient été mises. On a seulement réglé, qu'au lieu de faire passer un Corps considérable à la

droite

droite de l'*Elbe*, dans le District de *Lauenbourg*, on garderoit de ce côté-ci du Fleuve autant de troupes que les quartiers pourroient en contenir, depuis la retraite de celles du Duc de Brunswick, que ce Prince a fait revenir dans ses Etats, en vertu de la Convention de Neutralité qu'il a conclue.

Le nombre des Hannoveriens qui sont actuellement à *Stade*, y forme une garnison considérable, mais laquelle se trouve extrêmement resserrée, par la difficulté de renfermer autant de troupes dans une Ville peu spacieuse, & où les maisons ne peuvent suffir pour y loger à la fois les habitans & les soldats. A cette difficulté se joint celle des subsistances peu abondantes.

Les troupes Hessoises ne sont pas encore retournées dans leur Pays. On les tient encore dans le Duché de *Verden*. Cela donne matière à reflexion.

FRANCFORT-SUR-LE-MEYN. En conséquence des ordres de l'Empereur, la Régence a fait afficher en cette Ville les nouveaux Avocatoires contre le Roi de Prusse. Il a été insinué en même-tems au Baron de Freytag, Ministre de Sa Maj. Prussienne, aux Agens & autres personnes par elle patentées, qu'ils eussent à se retirer de Francfort.

Le Duc de Saxe-Gotha, contre lequel le Conseil Aulique de l'Empire avoit aussi rendu un Decret, pour qu'il eût à se départir de ses engagements avec le Roi de Prusse, a fait connoître qu'il n'en avoit aucun; qu'il n'avoit pas fourni un homme à ce Prince, & que le Corps qu'il avoit joint à l'Armée du Duc de Cumberland, n'excédoit pas 300 hommes.

VIENNE. Il continué de passer dans les environs de cette Ville beaucoup de prisonniers Prussiens, qu'on y amene de *Silesie* & de *Boheme*, & que l'on transporte successivement en *Hongrie* où il y en a actuellement près de six mille. Il y passe aussi beaucoup de recrues qu'on transporte successivement à l'Armée de l'Impératrice-Reine, d'où il arrive journellement des Couriers qui informent Leurs Majestés Impériales de tout ce qui s'y passe. Les derniers leur ont apporté l'avis " que le Roi de Prusse", avoit décampé de la rive gauche de l'*Elbe*, où il " étoit avec son Armée; qu'il s'étoit joint au", Prince Henri son frère & au Maréchal Keith; que

„ ses mouvemens étoient réglés sur les avis qu'il
 „ avoit de la marche du Général Haddick & de son
 „ entreprise sur *Berlin*, soit pour le joindre, soit
 „ pour lui couper sa retraite; mais que sa vigilance
 „ & ses mouvemens étoient devenus inutiles, d'au-
 „ tant que Mr. de Haddick étoit arrivé avec tout
 „ son Corps à *Cobus*, avec les contributions qu'il a
 „ tirées de *Berlin*, & avec plus de 400 prisonniers
 „ qu'il y a faits. „

L'Impératrice-Reine, pour donner aux Députés de *Zittau* des preuves de la compassion que lui a inspirée le déplorable état où cette Ville a été réduite, a accordé aux habitans une gratification de 50 mille florins, & a donné ordre de leur fournir de la *Bohème* gratuitement les matériaux & le bois nécessaires pour les mettre en état de reconstruire leurs maisons ruinées par le feu.

Le Duc de Fronfac, fils du Maréchal de Richelieu, qui arriva à *Vienne* le 19. Septembre avec la Convention, en vertu de laquelle la suspension d'armes venoit d'être conclue entre ce Maréchal & le Duc de Cumberland, a été reçu par Leurs Majestés Impériales avec de grandes marques de distinction. Le 24. du même mois il est reparti pour l'Armée d'où il étoit arrivé, après avoir laissé à *Vienne* les impressions les plus avantageuses qu'on a eu lieu de concevoir de son caractère.

Nous avons été l'écho d'un faux Avis, en faisant usage, dans la seconde Partie de notre dernier Journal, de celui donné, que les quatre premiers volumes de l'*Histoire de Lorraine* par Mr. de Chevrier paroissent, se distribuoient actuellement chez le Sr. Henry, Libraire à Nancy; que les Souscripteurs étoient priés de les retirer &c. Rien moins que cela; ils ne paroissent pas encore ces 4 volumes, à nous annoncés par un soi-disant Chevalier de C... que nous ne connoissons pas. C'est une imposture, datée de Nancy. Dorénavant nous n'admettrons des Avis que de nos Correspondans connus, étant désagréable pour un Ecrivain public, qui ne cherche qu'à rendre service au public, de se voir obligé de le redabuser sur des choses de cette nature.

Nous marquerons le mois prochain la mort de Dom Calmet.

F I N.